

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2106 - LUNDI 8 SEPTEMBRE 2014

EPSP

La rentrée scolaire sur fond de grogne



Des élèves heureux de renouer avec les cours

Les syndicats du secteur de l'enseignement attendent un signal fort de la part du gouvernement en termes d'amélioration de leurs conditions salariales pour contribuer à une rentrée des classes adoucie. Plus que jamais, ils font pression pour que le nouveau barème salarial convenu avec le gouvernement soit intégré dans le projet de

budget 2015 à soumettre au parlement. Pendant qu'une frange d'enseignants sont prêts à boycotter la rentrée scolaire fixée pour ce lundi, une autre pilotée par le Syndicat des enseignants du Congo appelle ses affiliés à reprendre les cours en attendant la concrétisation des promesses du gouvernement au sujet de

l'augmentation des salaires d'ici le mois d'octobre.

Pendant ce temps, la plupart des parents ne savent plus où donner de la tête eu égard aux montants exorbitants que les promoteurs des écoles leur exigent, faisant ainsi fi de la nomenclature des frais scolaires telle que fixés par le gouvernement. [Page 19](#)

BANDUNDU

Les défenseurs des droits de l'Homme ont maille à partir avec la police

Après la mise à sac du bureau de leur ONG dans la nuit du 25 au 26 août, les activistes de l'Institut congolais de formation et de l'alphabetisation pour la promotion et la protection des droits de l'Homme ont été contraints à la clandestinité en vue de se soustraire aux intimidations des forces de l'ordre. Cet incident serait lié au monitoring fait par cette association sur le cas d'un policier qui avait trouvé la mort à la résidence de l'administrateur de la police nationale à Bandundu où il

était censé monter la garde du 12 au 14 août. L'Association africaine de défense des droits de l'homme recommande au ministre de la Justice et des Droits humains de veiller à ce que la famille de la victime ait droit à un procès juste et équitable. À l'auditeur supérieur militaire, il lui est demandé d'engager des poursuites judiciaires contre le principal suspect, le Colonel Jean-Claude Wasongolwa et ses complices. [Page 18](#)

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Paul Malembe Tamandiak d'accord pour un troisième cycle de spécialisation

Professeur ordinaire émérite depuis 2001, le tout premier recteur de l'Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication s'est dit convaincu de la nécessité de maintenir ce niveau supérieur de formation en journalisme pour doter le pays d'une trépidation de professionnels des médias chevronnés capables de mener des analyses en profondeur. Actuellement, a-t-il fait savoir dans une récente intervention télévisée, les établissements supérieurs forment des généralistes capables de développer n'importe quel sujet. Aussi, pense-t-il, le prochain défi sera celui de renforcer le troisième cycle qui devra former sur une période d'une année ou plus les journalistes venant des écoles de communication. Ce diplômé de l'École supérieure de journalisme de Lille estime, par ailleurs, que la presse congolaise devra dorénavant réfléchir sur elle-même et sur son rôle social en tant que quatrième pouvoir. [Page 19](#)

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

L'opposition maintient la pression



Vital Kemerhe, président de l'UNC



Martin Fayulu, président de l'Ecidé

La nouvelle marche initiée par les trois partis phares de l'opposition, à savoir l'UDPS, l'UNC et l'Ecidé avec leurs alliés, le MPCR et l'Udémô, est projetée pour le 13 septembre à Kinshasa et dans le reste du pays. Elle partira de la Gare centrale en passant par le Boulevard du 30 Juin et l'avenue Kasa-vubu pour chuter au rond-point Victoire. Selon les organisateurs, cette manifestation publique vise à s'opposer à toute modification de la Constitution de nature à changer les règles du jeu avant la présidentielle de 2016 en vue de permettre à Joseph Kabila de rempiler pour un troisième mandat à la tête du pays.

Au-delà, les manifestants voudraient, par cette voie pacifique, dénoncer également les arrestations arbitraires des opposants et des journalistes ainsi que le musèlement de la presse par les tenants du pouvoir. [Page 18](#)

SANTÉ

Les confessions religieuses impliquées dans la lutte contre Ebola

Le Comité national de coordination (CNC) de la lutte contre la maladie du ministère de la Santé publique s'est rendu dernièrement dans les différentes confessions religieuses pour non seulement solliciter leur implication dans la sensibilisation de leurs fidèles contre la maladie à virus Ebola, mais aussi pour leur remettre quelques supports de communication sur lesquels ils s'appuieront pour donner la vraie information à leurs communautés respectives. L'Église Kimbanguiste, l'Islam et l'Église du Christ au Congo, les premières à être visitées, ont marqué leur accord de s'impliquer activement sur la voie de la sensibilisation contre l'épidémie. [Page 19](#)

ÉDITORIAL

Modernité

Nul ne sait encore ce qui sera proposé au peuple congolais si le principe d'une révision de la Constitution se trouve acté au sommet de l'État comme cela semble de plus en plus probable. Mais ceci n'empêche nullement de réfléchir, individuellement et collectivement, aux changements qui pourraient, ou qui devraient commander ce changement fondamental.

Comme il fallait s'y attendre les tenants de l'opposition radicale, avant même de savoir quelles seront les grandes lignes de la réforme, ciblent leurs attaques sur les seules questions du nombre et de la durée des mandats présidentiels. Ils espèrent, sans le dire bien sûr, que la communauté internationale se mobilisera à leur côté pour bloquer toute disposition constitutionnelle qui permettrait à la gouvernance présente du Congo de poursuivre le travail de reconstruction qu'elle a entrepris au lendemain de la guerre civile et dont tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître l'efficacité.

Ils oublient, ce faisant, que bien au-delà des petites querelles dans lesquelles ils tentent d'enfermer leur pays, la question fondamentale à laquelle nous devons apporter une réponse claire est celle de l'adaptation de nos institutions aux réalités de ce temps. Conçues en terre occidentale, donc loin de l'Afrique, par des théoriciens qui ne connaissaient guère les us et les coutumes de ce continent, les Constitutions qui régissent les nations africaines ne sont, en effet, que de pâles copies des textes fondamentaux imaginés par les peuples venus coloniser notre continent dans les siècles antérieurs. Elles doivent donc être revues et corrigées pour tenir compte de notre propre conception de la vie en société.

Ajoutons, pour être tout à fait clairs sur le sujet, que ce travail de fond ne peut être mené à bien que par des spécialistes africains du droit et de la gouvernance publique. Certes, ces derniers doivent pouvoir faire appel, s'ils le jugent utile, aux experts occidentaux pour rédiger les dispositions qui assoiront la démocratie sur des bases institutionnelles plus solides, mais il est essentiel que leur soit réservée une place éminente dans l'adaptation de nos Constitutions qui est, de façon très évidente, l'un des grands enjeux politiques des prochaines décennies.

Pourquoi, après tout, le Congo ne donnerait-il pas l'exemple dans ce domaine.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

L'Upads sera au rendez-vous du 28 septembre

Au terme de sa réunion du 05 septembre à Brazzaville, le bureau politique de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), a décidé d'engager ce parti aux prochaines élections locales. La décision a été prise par 96,49% de voix à la suite d'un vote.

Le vote est la conséquence logique d'un débat franc et contradictoire qui a ca-

expérience, ce parti a appelé ses militants à redoubler de vigilance pendant



Les participants

ractérisé cette réunion. À l'issue de ce vote, 110 voix se sont prononcées pour alors 04 voix seulement ont dit «non». Au regard des enjeux et fort de son

le processus électoral. Une mise en garde a été lancée contre tous ceux des membres qui tenteraient de brouiller l'image du parti en positionnant

des listes indépendantes. À cet effet, une commission nationale de contrôle et d'évaluation a été mise en place pour faire observer la discipline dans toute sa rigueur.

Abordant la problématique du débat constitutionnel en cours au pays, le premier secrétaire de ce parti, Pascal Tsaty-Mabiala, a réaffirmé la position de son parti qui rejette l'hypothèse du changement de la Constitution du 20 janvier 2002. L'Upads se dit cependant favorable à une révision de certaines dispositions à l'exception notable de celles qui sont visées par l'article 185.

La tenue de ce bureau politique a permis de présenter la nouvelle feuille de route dont le point essentiel reste la remobilisation des forces vives au moyen d'une restructuration pyramidale des organisations spécialisées.

Jean Jacques Koumba

DÉCENTRALISATION

Nominations de deux secrétaires généraux dans la Likouala

À travers l'arrêté N°14144/MID-CAB du 5 septembre 2014, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, vient de nommer deux secrétaires généraux des districts dans le département de la Likouala. Ngoba Darius Maryol à Bouaniéla et Liboukou Norbert à Liranga.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Les forces vives de Talangai demandent le changement

Au cours de la rencontre citoyenne organisée le 3 septembre par le député de la 5e circonscription électorale du 6e arrondissement, Talangai, André Mbola, les femmes, les jeunes et les sages du quartier Maman Mboulé ont mis à profit cette occasion pour inviter le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à changer la Constitution du 20 janvier 2002 et à convoquer le référendum.

Ces populations ont justifié cette invite par le fait que l'actuelle constitution ne cadre plus, selon elles, avec le contexte socio-économique et politique. Les femmes particulièrement ont déclaré que les activités inscrites dans le programme de société du chef de l'État redonnent espoir aux Congolais et méritent d'être soutenues.

Elles ont, en outre, indiqué que la politique de la municipalisation initiée par le président de la République a permis à l'arrière-pays de se moderniser et de réduire le phénomène d'exode rural au Congo. À travers la politique du président de la République, ont-elles renchéri, les femmes sont désormais associées à la prise des grandes décisions et font valoir leurs droits dans toutes les sphères de la vie nationale.

Elles ont dit toute leur joie



Une femme remettant sa déclaration au député André Mbola

de voir les femmes congo-

laises faire entendre leurs voix dans toutes les tribunes et occuper des postes de responsabilité qui, hier, étaient réservés exclusivement aux hommes. Toutes ces muta-

nis Sassou-N'Guesso

De leur côté, les sages ont déclaré que la Constitution du 20 janvier 2002, inspirée par l'expérience de la guerre du 5 juin 1997, présente

corrigées, réajustées ou amendées. Parmi celles-ci : le cloisonnement des pouvoirs qui entrave la bonne gouvernance, l'impossibilité pour le Parlement de sanctionner le gouvernement, la limitation de l'âge pour les candidats aux élections présidentielle et sénatoriale.

Par ailleurs, ils ont mis en garde certains dirigeants qui font de la politique leur tremplin en vue de s'enrichir. Pour les jeunes de cette partie de Talangai, la constitution qui régit le Congo aujourd'hui avait été conçue dans un contexte commandé par la recherche de la paix et de la sécurité, la refondation de la puissance publique, la restauration de la souveraineté intérieure de l'État ainsi qu'à la reconstruction des infrastructures socio-économiques. Maintenant que le Congo a retrouvé la paix et connaît une croissance économique appréciable, il est donc nécessaire, ont-ils conclu, de le doter d'une loi fondamentale adaptée à l'environnement social, économique et politique.

Roger Ngombé

tions, ont-elles insisté, sont actuellement des imperfections qui méritent d'être

LE FAIT DU JOUR

Tassoni Estense : ambassadeur et poète

Les Dimanches de Brazza est un bel ouvrage manufacturé par un poète. Nicolo Tassoni Estense avait beau être diplomate, l'ambassadeur d'Italie au Congo, de 2011 à 2014, vivait sa vie d'artiste avec passion. Et les 115 pages de sa collection de textes et dessins expriment avec intensité ce penchant pour la chose de l'esprit. À la gouache, avec application et simplicité, «Son Excellence monsieur l'ambassadeur» a gravé dans la mémoire intellectuelle de Brazzaville, sa ville d'accueil et de travail, un souvenir qui se bonifiera avec le temps.

Lisons la toute dernière note de l'ouvrage figurant sur une page non numérotée : « Ce morceau d'arbre est devenu livre sous la presse de la Maison d'Éditions Artestampa de Modena en Italie,

au mois de juin 2014. Puisse-t-il un jour, après avoir confié aux hommes son savoir, retourner à la terre et renaître à nouveau sous forme d'arbre ». Comme le destin de chacun, retourner à la terre est un sort incontournable. Les livres ont cependant ceci d'exceptionnel qu'ils vivent plusieurs vies dans le chef de ceux qui s'en procurent et savent en faire un bon usage.

Venu un jour visiter *Les Dépêches de Brazzaville*, le diplomate italien s'intéressa à la fois au travail de l'unique quotidien de la place en tant qu'organe d'information, et à la déclinaison artistique de la maison. Il glissa à la rédaction du journal quelques uns de ses papiers, des récits et poèmes, dirait-on, dont certains furent publiés. À la consolidation du lien qui allait être finalement tis-

sé entre les deux parties. Nicolo' Tassoni Estense montra un fort intérêt pour le Musée-Galerie du Congo. D'où ce don de plusieurs éléments de sa collection personnelle à la structure.

Le 4 septembre, il a choisi l'espace de la Librairie des *Dépêches de Brazzaville* pour dédicacer Les Dimanches de Brazza, dans sa langue Le Domeniche di Brazza. Écrire, photographier et dessiner, trois passions réunies que l'on retrouve dans ce livre, avec une place de choix pour la main personnelle du passionné collectionneur d'images, car les textes y côtoient les dessins à l'intérieur de toutes les pages. La photo n'intervient qu'en ouverture où, présenté sur un cliché noir et blanc, l'air jovial, l'auteur arbore un feutre noir. Un court récit de 14 lignes libellé en fran-

çais et en Italien renseigne sur l'âge et le parcours du diplomate amoureux des arts.

Au moment où il quitte le Congo, Nicolo' Tassoni Estense emportera, sans doute avec lui, une partie de la vie des quartiers populaires de Brazzaville « aux enseignes vivaces ». Il regrettera, s'il retournait même pour un court séjour ici, de ne plus se recueillir « à l'ombre des manguiers qui poussent à côté des vieilles villas moisies et délabrées ». Ainsi qu'il l'écrit dans le préambule des Dimanches de Brazza : « La ville est en train de changer de peau... L'on oubliera bientôt ces vieilles, modestes cases qui l'ont accompagnée un siècle durant ». Tout est mouvement, disait l'autre...

Longue vie à l'artiste !

Gankama N'Siah



**Recherche des Professionnels de la Mécanique de Maintenance
pour un programme de compagnonnage avec son client,
un des leaders mondiaux dans les métiers de la logistique et du transport**

Au sein de la DTM (Direction Technique et Matériel) basée à Pointe Noire,
sous la responsabilité de votre Chef d'équipe « métier », en tenant compte de l'activité de l'exploitant et en rendant compte auprès de votre Chef d'équipe
vous agirez en tant que professionnel spécialisé, à savoir :

1) Mécanicien

Vos missions principales seront de :

- Diagnostiquer les pannes
- Analyser les pièces démontées et analyser le problème pour informer sa hiérarchie directe
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation de ses heures au plus juste par segment
- Connaître et mettre en œuvre les règles d'organisation et de rangement de la DTM
- Respecter et Suivre les règles de sécurité HSE
- Nettoyer et ranger son poste de travail
- Remonter les informations de son activité auprès de sa hiérarchie directe

Vous serez amené à vous déplacer afin d'assurer une réparation sur d'autres sites, sans analyse technique complexe.
Plus particulièrement, vous devrez en tant que mécanicien spécialisé

1.1) Composants	1.2) Remorques	1.3) PL	1.4) Entretien	1.5) TP
assurer la réparation des composants de nos différents matériels (moteur, boîte, commande finale ... etc.)	assurer la réparation des différentes remorques du parc remorques	assurer la réparation des tracteurs routiers et PL	assurer les entretiens périodiques de nos différents matériels c'est à dire :	assurer la réparation des chariots élévateurs et machines de travaux publics,
- Assurer le démontage et remontage des composants - Expertiser et contrôler les pièces (métrologie)	- Réparer les différents circuits électrique et pneumatiques des remorques - Etablir les listes de pièces de rechange	- Réparation des différents circuits et composant de PL - Etablir les listes de pièces de rechange	- Effectuer les entretiens périodiques selon les prescriptions du constructeur - Faire remonter les anomalies constatées lors des entretiens à votre responsable hiérarchique	

vous êtes titulaire d'une formation et/ou diplôme de base en mécanique générale (CAP/BEP/ Bac Pro), le BTS serait un plus, votre expérience de 5 ans minimum vous a permis d'acquérir de bonnes bases mais aussi de savoir lire et interpréter les différents schémas mécaniques de votre spécialité.

Réf: MECC2014/ABL/KAC	Réf: MECR2014/ABL/KACC	Réf: MECPL2014/ABL/KACC	Réf: MECE2014/ABL/KACC	Réf: MECTP2014/ABL/KACC
-----------------------	------------------------	-------------------------	------------------------	-------------------------

2) Electriciens

L'électricien assure les réparations et diagnostics sur les circuits électriques des différents matériels de l'atelier en tenant compte de l'activité de l'exploitant, mais aussi en rendant compte au chef d'équipe.

Vos missions principales seront de

- Diagnostiquer des pannes
- Assurer le démontage et remontage des composants électriques
- Expertiser et contrôler des pièces
- Analyser les pièces démontées
- Appliquer les procédures de réparation établies
- Suivre les consignes de son chef d'équipe
- Comprendre et appliquer les spécifications « constructeur »
- Assurer la ventilation des ses heures au plus juste par segment
- Suivre les règles d'organisation et rangement de la DTM
- Suivre les règles de sécurité HSE
- Réaliser des listes de pièces : inventaire, pièces à acheter, à réparer, à faire usiner car ne sont plus produites

Riche d'une formation de base en électricité VL, PL ou TP, et titulaire d'un BTS minimum, vous démontrez d'une expérience de 5 ans en électricité TP, PL et VL, vos connaissances sur les groupes électrogènes et électricité en bâtiment seront un plus. Conscientieux et prudent,

Réf: ELEC2014/ABL/KACC

3) Magasiniers Pièces détachées

Le magasinier assure la gestion rigoureuse des mouvements « entrées et sorties » de pièces de rechange, tout en optimisant le réapprovisionnement, et en proposant des solutions d'amélioration pour les pièces les plus movimentées.

Le Magasinier a pour tâche d'exécuter les opérations suivantes

- Réception des PDR
- Livraison des PDR
- Contrôler la conformité de la livraison
- De stockage
- Tenue des stocks
- Suivi du stock et réapprovisionnement
- Préparation de commande pour l'atelier par anticipation (entretien)
- Effectuer les inventaires
- Peut réaliser des opérations de manutention à l'aide de matériel de manutention léger et d'emballage
- Nettoyer et ranger la zone de travail conformément aux règles de la DTM
- Suivre les règles de sécurité et HSE

De formation initiale en Gestion administrative, ou magasinier ayant une expérience confirmée, vous démontrez d'une expérience de 2 ans dans la gestion de stock de pièces. Ouvert d'esprit, vous êtes méthodique et ordonné, et vous vous appuyez dans votre métier sur l'utilisation de la bureautique pour optimiser votre action (environnement Windows)

Réf: MAG2014/ABL/KACC

Rigoureux, ouvert, curieux d'apprendre et de développer vos compétences métiers dans une structure dynamique, vous souhaitez renforcer vos acquis auprès de professionnels aguerris, et vous impliquer dans un groupe leader qui vous amènera vers l'excellence.

Vous êtes congolais de République du Congo, dynamique et prêt à vous investir dans ce programme de développement des compétences,
écrivez nous à l'adresse suivante, avec la référence de votre métier (comme ci dessous),
kacc.carriere@yattoo.com, jusqu'au 20 septembre 2014.
Nous attendons votre cv et votre lettre de motivation

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« On ne peut donner de signes forts en politique que lorsqu'on en a les moyens. »

Christian Delporte (Français), historien et spécialiste de la communication politique, Jol Press, 6 septembre 2014

« De façon générale, je considère que l'Afrique est un continent en transition. C'est une longue transition qui prendra des décennies parce qu'il s'agit de faire une transition politique, économique et démographique. »

Saïd Djinnit, envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands lacs, le Faso.net, 27 août 2014

« On ne peut pas construire une paix sans une justice qu'elle soit nationale, qu'elle soit une justice institutionnelle, ordinaire ou transitionnelle ; qu'elle soit une justice internationale avec la CPI, dans tous les cas, pour une paix durable, il faut nécessairement que justice soit faite ! »

Amady Ba, magistrat, chef de la coopération internationale à la CPI, Le Magazine de l'Afrique, août -septembre 2014

« J'ai été journaliste pendant un quart de siècle. J'ai couvert le terrorisme israélien ou international. J'ai couvert la guerre des Balkans, je suis plus qu'inquiet par le fait que ma profession ait été compromise ; certains diraient même que le journalisme est mort. »

Izzy Lemberg, journaliste et récipiendaire du prestigieux prix Edward R. Murrow basé à Jérusalem, The Times of Israël, 28 août 2014

« L'État islamique est une menace pour le monde. »

Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, le Parisien, 22 août 2014

GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES

Pour le ministre Henri Djombo, «l'heure est à l'action»

L'ampleur du commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages a atteint des proportions alarmantes au point d'interpeller tous les gouvernements du monde.

Le ministre de l'Économie forestière et du développement durable du Congo, Henri Djombo, qui le sait, a indiqué que le moment n'est plus aux plaintes, mais plutôt à l'action. Il s'agit de réfléchir sur des stratégies

ce jour le parent pauvre des États comme on peut le constater à travers les différents budgets des pays. En termes d'impact financier sur la biodiversité confondue, Henri Djombo indique que les pertes sont esti-



susceptibles de réduire ou d'arrêter la criminalité faunique en Afrique centrale. « L'ampleur est réelle, on n'imagine pas les quantités des plantes qui sont exploitées dans les laboratoires pour les cosmétiques... », a lancé le ministre congolais au cours d'une conférence de presse sur la lutte contre la criminalité faunique en Afrique centrale. Il avait à ses côtés l'ambassadeur de bonne volonté en matière de lutte anti braconnage et d'économie verte, Patrick Mboma, connu plus dans le milieu sportif ; les représentants de la Cécac au Congo et ceux de l'Union européenne.

Le ministre congolais a insisté sur la mobilisation des moyens d'intervention. Chaque pays devrait mettre la main à la poche car la conservation demeure à

mées à environ 400 milliards de dollars (±202.578,61 milliards FCFA). Les braconniers ont développé leur travail à travers un équipement de pointe, dépassant même les éco gardes qui deviennent des cibles faciles lors des confrontations qui s'avèrent inégales.

60% de la population d'éléphants détruits en 10 ans !

Les différents enquêtes et rapports indiquent que l'éléphant est le pachyderme le plus menacé. L'espèce est même en voie d'extinction à cause du braconnage encouragé par le commerce illégal de ses défenses, l'ivoire. En 10 ans, 60% du cheptel a été détruit. 2013 a été l'année de tous les records en matière de saisies d'ivoire à grande échelle et de

braconnage d'éléphant. Selon l'UE, les modes de conservation de la faune sauvage doivent découler d'efforts internationaux globaux, régionaux, sous-régionaux, nationaux et locaux. Les réponses qu'elle apporte aux défis de cette conservation et de la lutte contre le braconnage portent sur trois domaines : la conservation, la gouvernance et la sécurité.

« L'UE encourage la République du Congo et l'Afrique centrale dans son ensemble à demeurer un havre de conservation pour que chaque contribution évolue dans le même sens : celui de la préservation des espèces d'aujourd'hui comme celles de demain », a émis la chargée d'affaire à la délégation de l'UE, Isabelle Edet. Par ailleurs, selon l'expert de la Cécac, Honoré Tabuna, la préservation de l'environnement est l'une des voies de la diversification économique hors pétrole. Le choix sur l'ancien international camerounais marque une étape décisive de collaboration.

La Cécac compte sur l'aura de Patrick Mboma et sa connaissance des différentes régions du monde où se développe le braconnage. D'où la mission qui lui est confiée de sensibiliser pour éradiquer le phénomène. Il devra aussi contribuer aux préparatifs de plusieurs évènements de la sous-région allant dans le sens de la lutte contre la criminalité faunique. Présenté en octobre 2013 aux ministres de la Cécac, l'ancien « Lion indomptable » a commencé à mettre en œuvre son plan d'action en février 2014. Sans être expert en la matière, Patrick Mboma, qui mesure l'ampleur de la tâche, promet apprendre à travers ses actions de plaidoyers qui grandiront en même temps que ses connaissances sur le sujet.

Nancy France Loutoumba



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
GMP12	Audit et contrôle des contrats des marchés publics	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP14	Maîtriser les approvisionnements et la gestion des contrats en management de projets	5 jours	06 au 10 octobre 2014
MDP03	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	5 jours	13 au 17 octobre 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialiste, Chef de projets, Chef de cellules de passation des marchés etc.	5 jours	20 au 24 octobre 2014
EP04	XXAssurer la fonction d'assistant (e) de direction	5 jours	27 au 31 octobre 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 /+242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org
Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

OFFRE D'EMPLOI

Responsable Commercial du Bureau de Contrôle du Bâtiment et des Travaux Publics (BCBTP)

VIZEUM Management Consulting, cabinet spécialisé en conseil aux directions générales et aux responsables institutionnels propose des offres de service en stratégie, management opérationnel, capital humain et transformation.

Nous recherchons un Responsable Commercial pour le compte de notre client, le Bureau de Contrôle du Bâtiment et des Travaux Publics (BCBTP) dont le siège est à Brazzaville.

Le BCBTP est, en tant qu'établissement public l'organe de l'Etat chargé principalement des études et du contrôle géotechnique, du contrôle de la qualité et de la mise en œuvre des matériaux et du contrôle et de la surveillance des travaux publics.

Le BCBTP s'est doté d'un plan stratégique 2014 – 2018 dont un des objectifs stratégiques est le développement de la production vendue issue des maitres d'ouvrage publics et privés.

Le recrutement du Responsable Commercial participe à la mise en œuvre et à la transformation du BCBTP.

Description du poste

Sous la supervision du Directeur Général, le Responsable Commercial aura pour missions principales de développer le portefeuille client public et privé et d'améliorer l'image du BCBTP à travers la mise en place des fonctions commerciales, marketing et communication.

Le responsable commercial sera principalement chargé de:

- Définir la politique commerciale en lien avec les objectifs stratégiques du BCBTP ;
- Participer au positionnement du BCBTP en tant qu'ingénieur public de l'Etat ;
- Développer significativement les marchés publics notamment avec les maitres d'ouvrage publics dans les domaines précisés dans le plan stratégique ;
- Prospecter, identifier et cibler de nouveaux clients privés et optimiser l'utilisation du matériel de pointe acquis par le BCBTP ;
- Assister le Directeur Général dans la planification des projets, le suivi commercial et la gestion du portefeuille client;
- Recevoir les demandes des clients, les dossiers d'appel d'offre et suivre l'élaboration des offres techniques et financières ;
- Coordonner l'élaboration rapports et des contrats clients;
- Assurer l'archivage des dossiers technico-commerciaux des clients ;
- Assurer le recouvrement des clients sensibles ;
- Elaborer et mettre en œuvre la politique de communication du BCBTP.

Profil

Idéalement de formation supérieure de type ingénieur, le candidat devra disposer de plus de huit ans d'expérience dans le domaine du bâtiment et des travaux publics acquise de préférence dans un bureau d'étude ou dans un laboratoire de génie civil.

Il devra avoir de solides relations dans l'administration publique, jouir d'une forte expérience en management de projet, être doté d'un excellent sens du relationnel et faire preuve de rigueur dans le respect de ses engagements afin de lui permettre de créer puis de fidéliser la relation-client.

Candidature

Les candidatures (Lettre de motivation, CV, références) doivent être transmises avant le 26 Septembre 2014 :

- soit au cabinet VIZEUM Management Consulting sis au 54, avenue de l'indépendance - Centre Ville - Brazzaville en face de l'ambassade de RDC (tél : 01.955.55.55) et aux deux adresses e-mail suivantes : sbockondas@vizeumconsulting.com et guettytina@yahoo.fr.
- soit au siège du BCBTP situé à Bacongo dans le

PME

Adélaïde Mougany « Quelle que soit l'activité, nous avons besoin des TIC »

La ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'artisanat s'exprimait le 3 septembre lors de la cérémonie de remise des prix de la compétition BantuHub Contest. Adélaïde Mougany a dit sa volonté de soutenir les Très petites entreprises (TPE) dans le secteur des TIC, dans le cadre de la diversification de l'économie.

« Il va falloir créer le maximum d'entreprises dans le secteur hors pétrole, qui ne recrute toujours pas, et lutter contre la pauvreté. Les TIC sont un secteur d'avenir, et ce sont les entreprises qui participent à l'émergence du pays. Quelle que soit l'activité, nous avons besoin des TIC », a déclaré Adélaïde Mougany.

Elle a évoqué les structures mises en place par son département pour accompagner le développement des PME et TPE et soutenir l'éclosion des startups. Cet accompagnement

devra se faire dans le cadre de la loi portant mesure de promotion et de développement des PME et TPE, présentée récemment au Parlement et qui prend en compte tous les secteurs d'activités. « Les jeunes primés ici ambitionnent de créer des startups et nous ne pouvons pas les laisser dans la rue », soutient la ministre.

Pour réaliser cette ambition de motiver les jeunes entrepreneurs, le ministère des PME et de l'artisanat a discuté avec la Banque africaine de déve-



La ministre Adélaïde Mougany

loppement d'un projet sur la culture entrepreneuriale. Ce projet, précise la ministre, va mettre en place un programme pour le renforcement des capacités pour l'initiative privée. « Parce qu'avant de devenir entrepreneur, il faut connaître la notion de l'initiative privée, pour être sensibilisé », explique Adélaïde Mougany.

« En dehors de cela nous avons émis le vœu au chef de l'État de faire de l'année 2015 l'année de l'entreprise, pour créer une effervescence autour des jeunes, comme on l'a fait pour l'année de la santé et de l'éducation », a soutenu la ministre des PME.

Quentin Loubou

AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet Recensement Général de l'Agriculture (RGA), le ministère de l'agriculture et de l'élevage lance un avis d'appel à candidatures pour le recrutement d'un consultant en communication.

Lieu de service: Brazzaville, avec déplacements à l'intérieur du pays.

1. Composition du dossier

Le dossier de candidature comprendra les documents ci-après :

- une lettre manuscrite de candidature adressée à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, datée, signée, avec adresse complète et contact téléphonique ;
- un curriculum vitae détaillé du candidat incluant 3 personnes de références ;
- une note de motivation indiquant les raisons et les atouts du candidat ;
- un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif ;
- un extrait de casier judiciaire de moins de 3 mois ;
- un certificat de nationalité ;
- les copies légalisées des diplômes ;
- les copies légalisées des attestations de travail et de stages.

Les dossiers incomplets seront rejetés. Les candidats retenus seront invités à fournir les originaux des diplômes et des attestations des expériences et qualifications qui ont motivé leur choix.

2. Profil /Compétences

- Le(a) candidat(e) devra être de nationalité congolaise et disposer des qualifications et compétences suivantes :
- Diplôme d'enseignement supérieur (Baccalauréat + 3 au moins) en sciences et techniques de la communication.
- Une expérience d'au moins 3 ans dans les projets de développement et sur le terrain ; -
- Une bonne maîtrise de l'outil informatique et des outils de communication
- Une capacité d'écoute et de communication ;
- Un esprit analytique et une capacité de synthèse ; Une aptitude à communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit ; Un sens élevé des relations et du travail en groupe.

La connaissance de l'anglais sera un atout.

3. Modalités de sélection

La sélection se fera en 3 phases :

- une première phase consistera en une présélection sur dossier ;
- une 2ème phase consistera en un test écrit.
- une 3ème phase consistera en des interviews dont les dates et heures seront fixées et communiquées aux candidats par le comité de sélection.

4. Lieu et date de dépôt ds

Les dossiers de candidature devront être adressés (sous pli fermé), à Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage [Comité de sélection du Projet Recensement Général de l'Agriculture (RGA)] et devront comporter uniquement la mention suivante :

-Dossier de candidature au poste de consultant en communication.

Les dossiers peuvent être déposés au Siège du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (secrétariat central) à Brazzaville.

NB : Les candidatures du genre féminin sont vivement encouragées.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 15 septembre 2014 à 16 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au :

- Ministère de l'agriculture et de l'élevage (en face de l'hôpital mère et enfant Blanche Gomez) ;
- Projet RGA (dans l'enceinte de la Radio rurale, derrière le ministère de l'agriculture et de l'élevage/Ministère de l'économie forestière)

Fait à Brazzaville, le 01 septembre 2014

Le Directeur de cabinet

Jean Fulgence Moungou

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE



☑ NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

☑ AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire

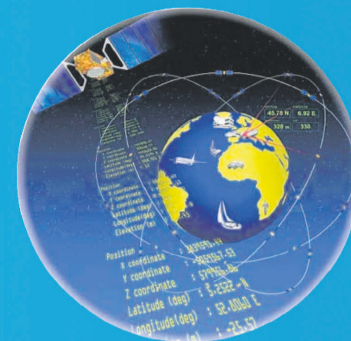
CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville

Alcatel-Lucent
Expert Business Partner

AMC Telecom



Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



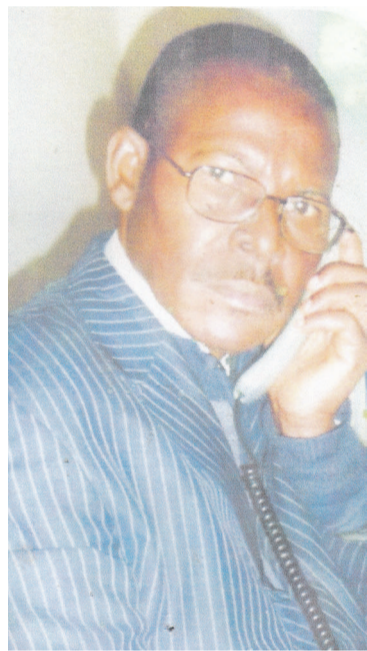
Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher, 07 septembre 2012, 07 septembre 2014, voici deux (2) ans jour pour jour que monsieur Alphonse Nzoungou nous a quittés. Nous prions tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui : ta nièce Landrine, les enfants Nzoungou, veuve Nzoungou, sœur, petits(es) fils, filles ne t'oublieront jamais. Que ton âme repose en paix.



Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher. 07 septembre 2013 - 07 septembre 2014 voici 1 an que nous quittait notre bien cher aimé grand frère Yves Roger Yabeka. A cette date commémorative, les frères, les enfants Yebeka et la famille prient tous ceux qui l'ont connu de garder une pensée pieuse en mémoire de celui qui a été un modèle pour nous. A cet effet, une messe d'action de grâce pour le repos de âme sera dite dimanche 07 septembre 2014 à 6h00, en l'église Sainte Rita de Moukondo.



06 septembre 2004 - 06 septembre 2014, voici dix (10) ans, jour pour jour, que Papa Sébastien Babaka dit « Sebas » nous a quittés, laissant un grand vide parmi ses enfants et petits-fils. En cette date mémorable, la famille Babaka prie tous ceux qui ont connu Papa « Sebas » d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Papa « Sebas », sache que tu demeures toujours dans nos pensées à travers tes sages conseils qui continuent d'orienter notre vie. Que ton âme repose à jamais en paix afin que ton esprit de rassembleur et de digne père se perpétue en chacun de nous. Papa, tu resteras toujours un modèle pour notre vie.



A VENDRE

Situé au quartier Nzoko-Mbimi de l'arrondissement 7 Mfilou-Ngamaba, au croisement de la rue Missamvi et de l'avenue du petit Séminaire St Jean de Kinsoundi, un terrain de 6 parcelles représentant une superficie de 2.592 m (72 m x 36 m) au bord du Djoué est à vendre.

Tel: 06 916 24 26 / 05 711 12 29 / 06 906 68 44
Prix à négocier

AFFAIRE DU 16 DÉCEMBRE

Les avocats des accusés exigent des preuves

Les audiences sur l'affaire du 16 décembre, opposant l'ex-colonel Marcel Ntsourou et une centaine de co-accusés à l'État congolais se poursuivent à la Cour criminelle. La journée du 5 septembre a permis à Amédée Bernard Nganga et Thomas Djolani, tous deux avocats de la défense, de plaider la cause de leurs clients.

Il était 10 h 30, lorsque le premier président de la Cour d'appel, Christian Oba, invite Me Amédée Bernard Nganga à prendre la parole. L'avocat défend une vingtaine de clients, dont le couple Ntsourou, tous poursuivis pour les mêmes faits : association de malfaiteurs, rébellion, atteinte à la sûreté intérieure de l'État, assassinat, coups et blessures volontaires envers les agents de la force publique et détention illégale d'armes de guerre.

En effet, dans ses plaidoiries, Me Amédée Nganga a demandé l'acquittement pur et simple de ses clients pour « absence de preuves ». Il explique pour ce qui concerne l'ex-colonel Marcel Ntsourou : « *Aucun Officier de police judiciaire n'était parti au domicile de Ntsourou le 15 décembre. On vous a menti. Du point de vue de toute la procédure, rien ne justifie cela. C'est un montage pur et simple puisqu'il y a trois versions différentes des faits : l'accusation, la défense et les témoins. Si les faits n'existent pas, c'est un montage* ».

Selon lui, ce qui s'était passé au domicile de son client est un « crime de masse », puisque « rien » ne s'était déroulé le 15 décembre 2013. « *C'était la mise en route du complot contre Ntsourou, sous prétexte qu'il y a eu quelque chose le 15 décembre. Ils ont concentré les gens au domicile du colonel Marcel Ntsourou. C'est un crime de masse.* »

Ce procès a eu lieu parce que le colonel Marcel Ntsourou a survécu. Certaines personnes qui avaient l'intention de répartir chez elles, avaient été interdites de sortir par les escadrons de la mort. Il n'y avait aucune infraction. C'est une intention préméditée d'assassiner le colonel Ntsourou. Pourquoi cela ? » s'est-il interrogé.

Tout de suite après et contre toute attente, l'avocat et sa vingtaine de clients se sont mis à pleurer. Une scène inédite qui a retenu l'attention du public dans la salle d'audience. D'après l'avocat, l'ordre opérationnel est venu couvrir les opérations criminelles de la force publique qui cherche à masquer les crimes commis au domicile d'un citoyen congolais. « Il n'y a pas de crime, relâchez mes clients. »

« La loi n'est pas le sentimentalisme »

S'agissant des chefs d'accusation retenus contre ses clients dont les crimes d'association de malfaiteurs et assassinat, il a déclaré que la constitution des faits par la partie civile était magnifiquement illégale. « *Ntsourou a tué qui ? Apportez-nous les preuves. Il n'y a aucune infraction valable à Marcel Ntsourou.* » Rappelant quelques dispositions légales instituant le crime contre la sûreté intérieure de l'État reproché à ses clients, Amédée Bernard Nganga a déclaré le président de la Cour criminelle incompetent pour ju-

ger cette affaire. Pour lui, cette infraction est du ressort d'un juge et d'une cour spécialement et légalement saisis.

Prenant acte de sa plaidoirie, le président de la Cour criminelle, Christian Oba, lui a fait observer quelques dispositions de la loi, en l'invitant au respect des règles déontologiques. « *Le fait de s'en prendre personnellement aux personnes est prohibé. Mais vous venez d'invectiver les gens* », a-t-il rappelé, faisant allusion aux propos d'Amédée Nganga à l'égard du ministère public et des avocats de la partie civile.

Rappelons que le 4 septembre, Maîtres Jean Bantsimba et Éric Yvon Ibouanga avaient aussi plaidé la cause de leurs clients. Ils ont notamment notifié à la Cour le manque de preuves, la non-constitution des faits aux accusés par le parquet général et la partie civile. Concernant l'infraction de rébellion, Me Jean Bantsimba a indiqué que cette notion était devenue caduque et le ministère public voudrait mettre la Cour en erreur. « *Mes clients sont des innocents au regard du manque de preuves. Ne faisons pas honte à notre justice, les peines requises ne sont pas justifiées et soutenues, la loi n'est pas le sentimentalisme* », avait plaidé Me Éric Yvon Ibouanga qui défend la cause de vingt-six accusés dont le couple Ntsourou. Signalons qu'un accusé s'est plaint du fait que la défense se focalise sur le seul cas Ntsourou, alors que le procureur général a requis la peine de 10 ans avec travaux forcés contre certains d'entre eux.

**Parfait Wilfried Douniama
et Lydie Gisèle Oko**

EBOLA

Huit traitements et deux vaccins déjà approuvés par l'OMS

La réunion des experts de santé tenue du 4 au 5 septembre à Genève, en Suisse, a permis de trouver des solutions sur les moyens de lutte contre l'épidémie d'Ebola. Elle a amené l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à valider une liste de huit traitements et deux vaccins expérimentaux pour combattre le virus Ebola.

Ce virus ne date pas d'aujourd'hui mais existe depuis des décennies. Mais, jusqu'à présent aucun vaccin n'avait vraiment été développé pour lutter contre la maladie qui s'est déclaré principalement en Afrique.

Face à la progression du virus Ebola en Afrique de l'ouest, l'OMS ne compte pas baisser les bras. Les huit traitements et deux types de vaccins expérimentaux, qu'elle a proposés aux 200 experts présents à Genève, témoignent cet engagement. Les experts venus de différents pays ont à cette occasion assuré tout mettre en œuvre pour développer les propositions scientifiques de l'OMS afin de mettre fin

à la propagation de la fièvre hémorragique Ebola.

« *Des mesures exceptionnelles sont maintenant mises en place pour accélérer le rythme des essais cliniques, les nouveaux traitements et nouveaux vaccins ne pourront pas être disponibles pour un usage généralisé avant la fin 2014* », selon l'organisation. Elle a tout de même assuré que « *d'ici là, seules de petites quantités pouvant aller jusqu'à quelques doses et traitements seront disponibles* » « *Le développement et l'évaluation clinique de ces traitements prendront jusqu'à 10 ans dans des circonstances normales* », a-t-on indiqué

En outre, l'OMS s'est alarmée des risques d'un développement rapide de l'épidémie d'Ebola au Nigeria. Elle a retracé l'historique des cas de fièvre hémorragique dans ce pays et estimé que le problème pourrait virer au scénario catastrophe d'autant qu'environ soixante personnes, considérées à haut risque, y sont actuellement placées sous surveillance.

Signalons que selon le dernier bilan de l'OMS, Sur 3 944 cas, la fièvre hémorragique à virus Ebola a déjà tué 2 097 personnes dans les trois principaux pays africains touchés : Guinée, Liberia et Sierra Leone. Il y a eu 1 089 morts au Liberia, 517 en Guinée et 491 en Sierra Leone. En outre, le Nigeria, qui ne figure pas dans ces statistiques, a déclaré 22 cas, dont 8 décès. La pandémie poursuit toujours sa progression en Afrique de l'ouest.

Fiacre Kombo (stagiaire)



« Demain se prépare aujourd'hui »

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU-DJIRI
Etablissement scolaire privé
PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT



OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT

LUNDI 01 SEPTEMBRE 2014

RENTREE SCOLAIRE

PRIMAIRE : Jeudi 18 septembre 2014
COLLEGE : Lundi 15 septembre 2014
LYCEE : Mardi 16 septembre 2014

DATES DES TESTS D'ADMISSION

Samedi 06 septembre 2014 Samedi 20 septembre 2014
Samedi 13 septembre 2014 Samedi 27 septembre 2014
Samedi 20 septembre 2014 Samedi 04 octobre 2014
Samedi 13 septembre 2014 Samedi 11 octobre 2014

RESULTATS AUX EXAMENS D'ETAT 2013-2014

C.E.P.E : 100% B.E.P.C : 100%
BACCALAUREAT SERIE A : 90% BACCALAUREAT SERIE C : 100%
BACCALAUREAT SERIE D : 75%

RENSEIGNEMENTS

- au : 00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07
- à l'adresse mail du secrétariat : www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com
- sur le site internet de l'institution : www.institut-st-francois-brazza.com

INSTITUTION SAINT FRANÇOIS D'ASSISE DE MAKABANDILOU-DJIRI
Etablissement scolaire privé
PRIMAIRE-COLLEGE-LYCEE-INTERNAT
2014-2015



« Demain se prépare aujourd'hui »

OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT

LUNDI 01 SEPTEMBRE 2014

RENTREE SCOLAIRE

PRIMAIRE : Jeudi 18 septembre 2014
COLLEGE : Lundi 15 septembre 2014
LYCEE : Mardi 16 septembre 2014

RESULTATS AUX EXAMENS D'ETAT 2013-2014

C.E.P.E : 100% B.E.P.C : 100%
BACCALAUREAT SERIE A : 90% BACCALAUREAT SERIE C : 100%
BACCALAUREAT SERIE D : 75%

RECRUTEMENTS

Professeurs (H/F) de l'enseignement général du secondaire

1 professeur d'espagnol 1 professeur de sciences physiques 1ère S/Tle S
1 professeur de philosophie 1 professeurs de français niveau lycée
1 professeur d'arts plastiques 1 professeur de mathématiques niveau Tle
1 professeur d'histoire et géographie
1 professeur de SVT

Instituteurs (H/F)

2 instituteurs

Centre de documentation (CDI)

Professeur-documentaliste (H/F)

Diplôme minimum exigé

Master 1 et maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel...)

Assistants d'éducation

4 assistants d'éducation de nuit (2H/2F)
1 assistante d'éducation de jour

Diplôme minimum exigé

BAC+2 et maîtrise de l'outil informatique ((Word, Excel...))

CANDIDATURE ET RENSEIGNEMENTS

Candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation manuscrite et la photocopie de vos diplômes

Renseignements :

- au : 00 (242) 05 549-44-07 / 06 642-96-07
- à l'adresse mail du secrétariat : www.secretariat-institut-st-francois-brazza.com
- sur le site internet de l'institution : www.institut-st-francois-brazza.com

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU
Protégez votre entreprise dès maintenant!

Promotion spéciale Ordinateurs portables **acer**

Acer Aspire E1-570
Spécificités:
* Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
* 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive
Prix : **479.000** TTC

Acer Celeron (Couleur Grise)
Spécificités:
* Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
* 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
* 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive
Prix : **265.000** TTC

Acer Aspire V5-131
Spécificités:
* Intel Celeron
* Système d'exploitation Windows 7
* 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
* 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
* French keyboard, DVD-Super Multi DL drive
Prix : **259.000** TTC

Garantie 1 an

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

TRIBUNE LIBRE

Genèse et dynamique des courants politiques du Congo : le respect des engagements

Trois courants dominent l'échiquier politique congolais, depuis la Loi-cadre de Gaston Defferre du 23 juin 1956, qui fixa les embryons de Parlements et de gouvernements locaux dans les colonies françaises d'Afrique:

- le courant communiste du Parti progressiste congolais (PPC) créé en 1946 par Félix Tchikaya (ancien élève de l'École normale de Dakar et comptable dans une entreprise de Pointe-Noire), député congolais à l'Assemblée constituante de France, depuis le 21 novembre 1945. Révolutionnaire, le PPC était lié au Parti communiste français (PCF);
- le courant de la sociale démocratie du Mouvement socialiste africain (MSA), crée en 1946 par Jacques Opangault, greffier en chef et dirigeant de l'Association (syndicat) des fonctionnaires indigènes. Le MSA était lié à la section française de l'internationale ouvrière (ancêtre du Parti Socialiste français);
- le courant conservateur et libéral de l'Union pour la défense démocratique des intérêts africains (UDDIA) de l'Abbé Fulbert Youlou, créé en janvier 1956. Son leader fut frappé de l'interdiction à vie d'exercer les fonctions de prêtre par le Saint-Siège du Vatican pour son parjure.

La défaite de l'UDDIA aux élections législatives du 13 mars 1957, constitutives de la première Assemblée territoriale du Moyen-Congo, à 49% contre 51% des voix pour l'alliance MSA-PPC, conduit J. Opangault, à la vice-présidence du Conseil du gouvernement (équivalent de Premier ministre). F. Youlou, fut nommé ministre de l'Agriculture dans ce premier gouvernement du Congo. Mais, en octobre 1958, les dissensions entre les élus sur la rédaction de la première Constitution du Congo, poussèrent les députés de la majorité MSA-PPC à sortir de l'hémicycle, laissant l'opposition voter une loi constitutionnelle donnant à F. Youlou la majorité des sièges, après le ralliement à l'UDDIA de Georges Yambot, député MSA de Jacob. Le 28 novembre 1958, F. Youlou devint le Premier ministre de la République autonome du Congo, et transféra la capitale de Pointe-Noire à Brazzaville. Ce coup d'État parlementaire se solda par la guerre civile du 16 janvier au 20 février 1959.

La ratification des accords de transfert de compétences, le 28 juillet 1960, entre le Congo et la France, permit la proclamation de l'indépendance du Congo, le 15 août 1960 et F. Youlou devint le Premier président du Congo. Après le vote de la Constitution du 2 mars 1961, institua le premier régime présidentiel au Congo, J. Opangault, fut nommé Vice-président de la République et Ministre de la Justice. Aux élections présidentielles du 20 mars 1961, le candidat unique, F. Youlou fut élu avec 97,56% des suffrages. Par la loi n° 14-63 du 13 avril 1963, il fit de l'UDDIA, un Parti Unique avec 75% sièges des députés, le reste des sièges attribués

aux trois syndicats (Confédération générale africaine du travail (Révolutionnaire, proche du PPC), Confédération africaine des travailleurs croyants (Chrétienne et Libérale, proche de l'UDDIA), Confédération congolaise des syndicats libres (Réformiste, proche du MSA)), alors que la constitution prévoyait le multipartisme. La réponse des syndicats à cette dérive, fut la grève générale des 13, 14 et 15 août 1963. Elle aboutit à une révolution marxiste-léniniste qui contraignit F. Youlou à l'exil en Espagne pour y mourir le 5 mai 1972 à Madrid, après sa condamnation par contumace à la peine capitale pour haute trahison par le Tribunal populaire du Congo du 14 juin 1965. Son successeur, Alphonse Massambat-Débat (UDDIA), sera élu par les grands électeurs. Il réussira à imposer le Mouvement national de la révolution comme un Parti unique, marxiste-léniniste, avant de sombrer dans le Socialisme bantou, doctrine fondée sur la préférence tribale (tribu-classe) en lieu et place de la lutte des classes, jusqu'à la création du Parti congolais du travail (PCT), le 31 décembre 1969 par Marien Ngouabi qui réajusta les options marxistes-léninistes de la Révolution. Le PCT, Parti unique dirigera le pays sous la direction de Marien Ngouabi (1969-1977), de Joachim Yhombi-Opango (1977-1979) et de Denis Sassou-Nguesso I (1979-1992) jusqu'à la Conférence nationale souveraine de 1992 qui restaura le multipartisme. Le courant conservateur et libéral de l'UDDIA réapparaît sur la scène politique à travers ses deux anciens membres, Pascal Lissouba et Bernard Kolelas qui fondèrent respectivement l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS), et le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI). Le PCT en sortira divisé entre les conservateurs marxistes-léninistes (ex-courant PPC) et les rénovateurs de la Sociale démocratie (ex-courant MSA). L'alliance UPADS-PCT permit à P. Lissouba d'accéder au pouvoir avec 61,30 % des voix contre le leader du MCDDI. Mais la dérive du régime parlementaire de l'UPADS, le poussa à ne pas respecter les accords de gouvernement conclus avec son allié. Le pays sombra dans la guerre civile de 1997 qui se solda par le retour au pouvoir du PCT et de son leader, D. Sassou-Nguesso. Ce dernier instaura le régime semi présidentiel, sans censure entre les pouvoirs exécutif et parlementaire, afin de stabiliser la situation politique du pays. Mais, les exigences de l'émergence d'ici 2025, imposent une évolution de ce régime.

Ainsi les trois principaux courants politiques actuels rythment la vie politique congolaise par l'instabilité des coalitions. Ils structurent un jeu politique que seul le respect des engagements par les leaders pourra stabiliser.

Par Emmanuel OKAMBA
Maître de Conférences HDR
en Sciences de Gestion

REGROUPEMENT

Vers la création d'une « ONU des religions » ?

La proposition a été faite au pape François par l'ancien président israélien Shimon Peres qui lui demande d'en être le « secrétaire général » !

Il ne sera décidément pas dit que la rencontre des leaders israéliens et palestiniens venus prier avec le pape le 8 juin dernier au Vatican restera sans effets. Cette réunion insolite visait avant tout à empêcher le déchaînement des violences au Proche-Orient. Peine perdue : pendant 50 jours, l'armée israélienne a fait la guerre, à Gaza, au mouvement palestinien du Hamas. L'enclave a été littéralement rasée au sol et la reconstruction ne sera pas des plus aisées tant les deux parties restent résolument attachées aux raisons qui les firent venir à cette meurtrière extrémité.

Le 18 août dernier, de retour d'une visite historique en Corée du Sud, la question avait été posée au pape François : l'initiative inédite de faire prier l'Israélien Shimon Peres et le Palestinien Mahmud Abbas au Vatican pour la paix avait-elle été inutile ? La réponse du chef de l'Église catholique fut pleine de la conviction qu'il n'y a pas d'alternative au dialogue pour atteindre la paix. « *La rencontre du 8 juin au Vatican a au moins permis d'ouvrir une porte. Elle n'était pas une demande de l'Église catholique mais des leaders du Moyen-Orient eux-mêmes. On peut estimer que la porte restera maintenue* ».

Au regard de l'actualité, il ne semble pas que les propos du chef de l'Église catholique aient été une simple pirouette ou une tentative d'esquiver une réalité des plus complexes et des plus difficiles dans un Moyen-Orient où la paix n'a pas la même résonance. Israéliens et Palestiniens ne préconisent pas la même modalité pour l'atteindre. Shimon Peres, qui était il y a quelques semaines encore le président d'Israël, a d'ailleurs reconnu jeudi à Rome que son pays ne sortira vainqueur d'une guerre que lorsqu'il fera la paix. Pas certain que même dans son propre pays, cela soit fortement partagé ou puisse se décliner en ces termes.

Qu'en pense le pape ?

En visite privé au Vatican le même jour, l'homme politique israélien a proposé au pape que le monde se dote d'une Organisation des nations-unies des religions pour veiller à la paix. Que le pape se soit montré amusé par une telle suggestion, l'histoire ne le dit pas. Mais le porte-parole du Saint-Siège, le père Federico Lombardi, a indiqué que le Souverain pontife avait écouté cette surprenante proposition « avec attention et intérêt ». En diplomatie, il y a plusieurs manières d'opposer une fin de non-recevoir à une idée : une d'elle est précisément de l'écouter avec attention. Non que l'idée soit mauvaise, ni même que la démarche du chef de l'Église catholique en soit éloignée, mais proposer le chef des catholiques comme secrétaire général d'un tel organisme est plus que le Vatican ne peut envisager !

Il ne peut pas endosser la responsabilité de la création d'une telle structure qui pourrait se révéler un centre de cacophonies incroyables. Voilà pourquoi le père Lombardi a tenu à préciser que le pape François, considéré par le président Peres comme « le seul leader respecté en tant que tel par les religions les plus diverses », et comme tel le personnage le plus adapté pour être à la tête de cette institution, n'a rien promis. Il a répondu à son interlocuteur que le Saint-Siège avait des dicastères dévolus à la cause de la paix dans le monde.

Il s'agit, a précisé le pape, des dicastères (ministères) « du dialogue interreligieux et justice et paix ». Et il a ajouté que leurs titulaires, les « cardinaux (Jean-Louis) Tauran et (Peter Kodwo) Turkson suivront avec attention cette proposition ». Les deux hauts-prélats cités, un Français et un Ghanéen, sont déjà à pied d'œuvre depuis longtemps pour plaider auprès des autres religions la nécessité d'une entente des croyants au moins pour la paix du monde. Les réponses qui leur viennent en écho ne sont pas toujours à la hauteur du volontarisme du Vatican sur cette question.

Les religions seraient-elles à l'origine des guerres ?

Pour Shimon Peres, « *aujourd'hui, les guerres éclatent essentiellement avec comme prétexte, la religion. Pour lutter contre cette dérive nous avons l'Organisation des Nations unies, mais il s'agit d'une institution politique, qui n'a ni les armées dont disposent les nations, ni la conviction qu'engendre la religion. Ce serait la meilleure manière de s'opposer aux terroristes qui tuent au nom de la foi* ». L'idée est limpide, mais sa faisabilité compliquée à l'extrême ! Car cela supposerait aussi, a priori, qu'une telle institution ait une grande force de persuasion auprès de tous ceux qui ont les plus diverses raisons de mener la guerre au nom de Dieu. Pas sûr que Boko Haram ou les Shebabs soient enthousiastes à l'idée d'avoir à renoncer, au nom de la religion, aux bombes et aux raptus au Nigéria et en Somalie ! Et cela supposerait aussi de se rallier, même a minima, au choix de faire la guerre à la violence par des moyens violents, une doctrine diamétralement opposée à celle que prône l'Église catholique depuis toujours

Lucien Mpama

DIPLOMATIE

Les efforts du Congo reconnus

Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération a reçu vendredi, tour à tour l'ambassadeur du Ghana au Congo, Peter Kwesi Eboyi, et le représentant du Haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme/Afrique centrale, Howanou Agbessi.

Le diplomate ghanéen, arrivé en fin de mandat, était parti faire ses adieux au chef de la diplomatie congolaise. À sa sortie d'au-

Eboyi.

Outre cela, l'ambassadeur a profité de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères

qué son mandat, le diplomate a relevé qu'il garde comme « souvenir exceptionnel » le rôle joué par le chef de l'État congolais dans la résolution des conflits en Afrique, plus particulièrement en ce qui concerne son implication personnelle dans la résolution de la crise qui secoue actuellement la République centrafricaine et pour laquelle il en est le médiateur.

« Déjà lors de la présentation de mes lettres de créance en janvier 2011, le président Denis Sassou N'Guesso s'était impliqué personnellement dans la résolution du conflit en Côte d'Ivoire (...). Actuellement c'est le dossier centrafricain. Je n'ai aucun doute que par sa sagesse, on trouvera toujours la solution à la crise centrafricaine », a poursuivi Peter Kwesi Eboyi.

L'ambassadeur a dit être « impressionné par des progrès que le Congo enregistre », notamment dans le cadre du programme en cours de municipalisation accéléré des départements du Congo.

La deuxième personnalité à être reçue en audience a été le représentant du Haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme/Afrique

centrale. Il était parti assurer au ministre des Affaires étrangères « toute l'appréciation du Fonds des Nations unies pour les problèmes de la démocratie en Afrique centrale pour les avancées qui ont été faites par le Congo ». Ceci, concernant la

handicap qui a été récemment ratifiée par le Congo. En outre, le diplomate a évoqué la disponibilité du Fonds des Nations unies d'accompagner le Congo en ce qui concerne l'assistance technique au comité interministériel de la rédaction des rapports sur



Peter Kwesi Eboyi

dience, il s'est réjoui de l'excellence des relations qui existent entre son pays et le Congo. « J'ai été impressionné par les relations qui sont au beau fixe entre Brazzaville et Accra. Il y a des chemins qu'on a parcouru ensemble, mais beaucoup d'autres choses restent encore à faire », a déclaré Peter Kwesi

pour évoquer le dossier des étudiants congolais qui poursuivent leurs études au Ghana. Ils sont estimés actuellement au nombre de 2000. Eu égard à cela et bien d'autres choses, a ajouté le diplomate, j'ai demandé que soit créé un consulat du Congo à Accra. Interrogé sur ce qu'il retient des moments forts qui ont mar-



Howanou Agbessi

ratification des traités relatifs à la protection et à la promotion des droits de l'homme.

Au cours de leur entretien, les deux hommes se sont appesantis sur la convention relative aux droits des personnes vivant avec

la mise en œuvre des traités. S'agissant des droits de l'homme, le fonctionnaire onusien a affirmé que le Congo s'est « résolument engagé à assurer la protection et la protection de ces droits ».

Nestor N'Gampoula

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE POINTE NOIRE
NICE

À PARTIR DE
632 400 FCFA A/R TTC

AIRFRANCE_KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Tarif aller/ retour, disponible jusqu'au 30/09/2014, toutes taxes comprises et hors frais de service en date du 28/08/2014. Envolez vous entre le 01/10/2014 et le 30/11/2014 pour un séjour de 7 jours à 1 mois. Offre soumise à conditions et modifiable sans préavis, Renseignez vous auprès d'Air France au 05 531 21 51, de votre agence de voyages ou sur www.airfrance.cg

LE PAPE AUX PRÊTRES DU CAMEROUN

« Ne vous enrichissez pas au milieu de votre peuple pauvre ! »

Le Souverain pontife a rencontré l'ensemble des Evêques catholiques camerounais, samedi matin au Vatican.

Comme le veut le rituel de l'Église catholique, les évêques et archevêques du Cameroun sont venus rencontrer le pape cette semaine au Vatican. Pour cette visite dite « ad limina apostolorum » (sur le tombeau des apôtres) qui se tient tous les cinq ans, ils sont venus faire part de leurs difficultés ainsi que des bonnes nouvelles qui accompagnent leur travail de pasteurs dans les diocèses à leur charge. Et comme le veut le rituel aussi, le pape les a écoutés un à un avant de recevoir l'ensemble du groupe. C'est à cette occasion, dans un discours écrit en français et en anglais, que le pape a fait part, le samedi 6 septembre, de sa joie de voir une Église camerounaise dynamique et pleine d'allant. Une Église qui se manifeste par l'animation de milliers d'œuvres : dans l'éducation, la santé ou les projets de développement et qui, jusqu'au sommet de l'État, manifeste de l'intérêt pour la contribution des catholiques au développement de tout le Cameroun.

« Je souhaite, a dit le pape François, que la bonne collaboration entre l'Église, l'État et la société camerounaise dans son ensemble, qui s'est manifestée récemment par la signature d'un accord-cadre entre le Saint-Siège et la République du Cameroun, porte des fruits abondants. Je vous invite à mettre cet accord en œuvre concrètement, car la reconnaissance juridique de nombreuses institutions ecclésiastiques leur donnera un plus grand rayonnement, au bénéfice non seulement de l'Église, mais de toute la société camerounaise ». Toutefois, le Saint-Père n'a pas manqué de relever les carences dans l'action et le comportement du

clergé ; ce qu'il a qualifié de « contre-témoignage ». En même temps qu'il invite à une meilleure formation des futurs prêtres dans les séminaires, il tire la sonnette d'alarme. « Il est essentiel que le clergé rende le témoignage d'une vie habitée par le Seigneur, cohérente avec les exigences et les principes de l'Évangile ». Le pape attire l'attention sur les tentations de la mondanité, « en particulier celles du pouvoir, des honneurs et de l'argent. Sur ce dernier point particulier, le contre-témoignage qui pourrait être donné par une mauvaise gestion des biens, l'enrichissement personnel ou le gaspillage serait particulièrement scandaleux en une région ou beaucoup de personnes manquent du nécessaire ». Et dans un Cameroun où la menace de la secte islamiste nigériane Boko Haram se fait chaque jour plus précise, le pape appelle à poursuivre le dialogue avec les musulmans malgré tout. Leur présence est, dit-il, « une invitation pressante à témoigner courageusement et joyeusement de la foi au Christ ressuscité. Développer le dialogue de la vie avec les musulmans, dans un esprit de confiance mutuelle, est aujourd'hui indispensable pour maintenir un climat de cohabitation pacifique, et décourager le développement de la violence dont les chrétiens sont les victimes dans certaines régions du continent ».

À rappeler que l'Église du Cameroun a déjà subi les violences de Boko Haram, la secte fondamentaliste qui sévit dans la partie nord du Nigéria voisin où il a proclamé le califat. Des religieux catholiques ont été enlevés au Cameroun à plusieurs reprises et conduits de l'autre côté de la frontière. À chaque fois leurs pays d'origine, France et Canada principalement, ont nié avoir versé des rançons pour leur libération.

Lucien Mpama

CINÉMA

Brazzaville abritera un festival international en avril 2015

L'organisation de ce festival international par Gueck Beyeth, directeur manager de B&B Events et du concept Platinum stratégie, vise avant tout la relance du cinéma au Congo.

Résident à Casablanca au Maroc, Gueck Beyeth séjourne actuellement dans son pays d'origine, le Congo où il vient de participer à la fête de l'indépendance nationale avec d'autres Congolais de la diaspora. Il a profité de son séjour au pays pour activer ce projet de relance du cinéma à travers le festival international qu'il prévoit pour avril 2015 à Brazzaville. Avec un budget estimé à trente millions de FCFA, la contribution des partenaires est souhaité, car, pense l'initiateur, le cinéma mérite un soutien. En attendant de repartir au Maroc, le 25 septembre prochain, Gueck Beyeth, a programmé la projection de deux ou trois films en plein-air à Brazzaville.

L'autre fait qu'a décrié Gueck Beyeth, c'est le manque criard des salles de cinéma au Congo. Au Maroc, a-t-il fait savoir, il y a une association qui a milité pour que les salles de cinéma ne soient



pas fermées ni vendues aux particuliers, car c'est un patrimoine national. C'est ce qui a fait que les salles soient restaurées à travers des festivals. « C'est inconcevable de voir que les étrangers qui arrivent à Brazzaville ne peuvent pas aller dans des salles de cinéma pour suivre des films congolais. Raison pour laquelle, nos enfants, nos cadets vont dans des bars consommer des boissons alcoolisées parce qu'il n'y a pas d'autres loisirs. »

Regard sur les églises

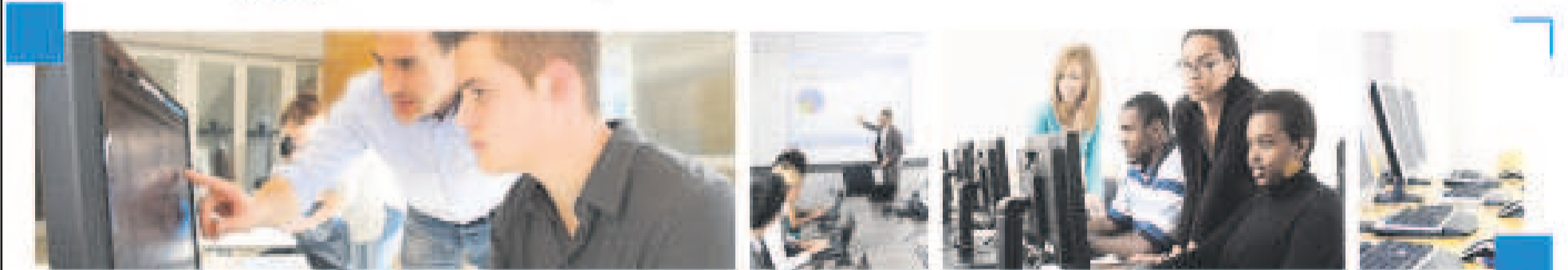
Outre le projet sur la relance du

cinéma, Gueck Beyeth, réalise un reportage de trente-minutes sur les églises de réveil à Brazzaville. Il s'agit de voir comment les cultes se font dans les églises de réveil du Congo. Gueck Beyeth est assisté dans cette aventure par un club de cinéma des jeunes basés à Bacongo, deuxième arrondissement de la ville capitale. Notons que cela fait pratiquement quinze ans que Gueck Beyeth a quitté son pays. Après avoir obtenu son diplôme de gestion d'entreprise au Maroc, puis son master à Toulouse, il a créé l'agence B&B Events spécialisée dans l'événementiel, la communication et la promotion. Pasteur, il dirige l'église Le Semeur de l'évangile qui a son siège à Casablanca au Maroc avec cinq cellules de prière dans différentes villes. C'est dans ce contexte qu'ils ont mis en place une bande de solidarité dénommée : Agir ensemble. Cette bande qui a pour but de venir en aide aux prochains, organisera une caravane médicale, le 20 octobre prochain à Casablanca avec les médecins congolais de la diaspora vivant sur place.

Bruno Okokana

OFIS TRAINING Center

Le seul Centre Cisco Learning Partner en Afrique Centrale



CCNA - Coaching de préparation Examen 200-120

Les points abordés

- Operation of IP Data Networks
- LAN Switching Technologies
- IP addressing (IPv4 / IPv6)
- IP Routing Technologies
- IP Services
- Network Device Security
- Troubleshooting

Les plus :

- Evaluations de niveau
- Examen blanc dans les conditions réel
- Documents et outils de préparation remis à chaque Candidat

750 000 FCFA

Implementing Cisco IP Routing (CCNP - ROUTE)

Les points abordés

- Planification des services de routage
- Mettre en œuvre une solution basée sur EIGRP
- Mettre en œuvre un réseau multi-aire basé sur une solution OSPF
- Mise en œuvre de la redistribution en IPv4
- Mettre en œuvre le contrôle de chemin
- Connexion d'un réseau d'entreprise vers un réseau ISP

Durée	Date	Lieu
3 jours	du 22 au 26 septembre 2014	OFIS Pointe-Noire

1 000 000 FCFA

Mettre en œuvre Cisco MPLS V2.3

Les points abordés

- Présentation des concepts MPLS
- Affectation et distribution des labels MPLS
- Implémentation de MPLS en mode paquet et en mode cellule sur l'IOS
- Technologie MPLS VPN
- Implémentation de MPLS VPN sur l'IOS
- Caractéristiques avancées de MPLS-VPN
- Accès Internet depuis un VPN

Durée	Date	Lieu
3 jours	Du 27 septembre au 03 Octobre 2014	OFIS Pointe-Noire

1 500 000 FCFA

Télé: 06 600 0000
infos@ofis-afc.com

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Ensemble, améliorons votre performance!

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU
PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

COORDINATION DU PROJET DES TRANSPORTS
PUBLICS URBAINS

CABINET

N° /MEFPPI-CPTPU-CAB

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE
MECANICIENS, ELECTROMECHANICIENS ET TOLIERES**

Conditions d'inscription

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé de 20 ans au moins et de 40 ans au plus ;
- Etre titulaire d'un BEP ou BEI ou d'un diplôme équivalent.

Dossier de candidature


- Une (1) demande manuscrite adressée au Coordonnateur du projet des transports publics urbains ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- Une copie du diplôme certifiée conforme ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- Un certificat médical.

Lieu de dépôt des dossiers et clôture des inscriptions

Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le lundi 15 septembre 2014,

- à Brazzaville, au secrétariat de la direction départementale des transports terrestres sise à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville ;
- à Pointe-Noire, au secrétariat de la direction départementale des transports terrestres face au collège Jean Félix TCHICAYA.

Fait à Brazzaville, le


Alphonse PEPA

Le coordonnateur du projet,

N° /MEFPPI/CPTPU/CAB

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT
D'INGENIEURS MAINTENANCIERS, ELECTROMECHANICIENS ET
ELECTROTECHNICIENS**

Conditions d'inscription

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé de 23 ans au moins et de 30 ans au plus ;

Dossier de candidature


- Une demande manuscrite adressée au Coordonnateur du projet des transports publics urbains ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ;
- Une copie des diplômes ou leurs équivalents certifiée conforme ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- Un certificat médical.

Lieu de dépôt des dossiers et clôture des inscriptions.

Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le lundi 15 septembre 2014 à 15 heures précises,

- à Brazzaville, au secrétariat de la direction départementale des transports terrestres sise à l'hôtel de la préfecture de Brazzaville ;
- à Pointe-Noire, au secrétariat de la direction départementale des transports terrestres face au collège Jean Félix TCHICAYA.

Fait à Brazzaville, le


Alphonse PEPA

Le coordonnateur du projet,

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU
PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC
ET DE L'INTEGRATION

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

COORDINATION DU PROJET DES TRANSPORTS
PUBLICS URBAINS

CABINET

N° /MEFPPI-CPTPU-CAB

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT
DES CONDUCTEURS**

Conditions d'inscription

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé de 25 ans au moins et de 35 ans au plus ;
- Etre titulaire d'un permis de conduire BCDE ;
- Etre titulaire d'un BEPC ou d'un diplôme équivalent.


Dossier de candidature

- Une demande manuscrite adressée au Coordonnateur du projet des transports publics urbains ;
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ;
- Une photocopie en couleur du permis de conduire ;
- Une copie du diplôme certifiée conforme ;
- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- Un certificat médical.

Lieu de dépôt des dossiers et clôture des inscriptions

Les dossiers de candidature sont à déposer au plus tard le lundi 15 septembre 2014,

- à Brazzaville, au secrétariat de la direction départementale des transports terrestres sise à l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville ;
- à Pointe-Noire, au secrétariat de la direction départementale des transports terrestres face au collège Jean Félix TCHICAYA.


Alphonse PEPA

Le coordonnateur du projet,

NECROLOGIE

Parfait Massini, attaché de presse au Ministère Chargé des Voies Navigables et de l'Economie Fluviale, les familles Bakale, Bazinga, Bakatoula et les enfants Louya informent les parents amis et connaissances que les obsèques de leur regretté frère, père et fils Roger Ludovic Louya, agent retraité d'Hydro Congo, décédé le 27 août 2014 au CHU de Brazzaville, se dérouleront selon le programme ci après :

Vendredi 5 septembre 2014

- 9 heures : levée de corps à la Morgue Municipale du CHU ;
- 10 heures : recueillement au domicile de l'illustre disparu, sis 903 de la rue Lampakou Plateau des 15 ans.
- 12 heures : messe de requiem en l'Eglise Jésus Ressuscité au Plateau des 15 ans ;
- 14 heures départ pour le cimetière familial de NZOKO à Kinsoundi ;
- 16 heures fin de la cérémonie.

Que son âme repose en paix




La famille Loumingou et les enfants : Jean Nanti, João Timothée Utuzole, Marie Dona Mafouta, Saurel Nanti Mouebara, Viviane Louvavouki (Ma Vivi) à Reims (France) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, ami (e)s et connaissances, le décès de leur mère, grande-sœur Marie loulongani, survenue le 30 août 2014 au CHU de Brazzaville, des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient à leur domicile n°65 rue Mbakas à Potot-Poto - Brazzaville. La date de l'enterrement est fixée pour le lundi 15 septembre 2014 au cimetière privé Bouka.

LITTÉRATURE

«Les Dimanches de Brazza» présenté au public

L'ambassadeur d'Italie au Congo, Nicolò Tassoni Estense est arrivé au terme de son mandat. Le 4 septembre, à quelques heures de son départ du Congo, il a choisi la librairie des Dépêches de Brazzaville pour présenter son ouvrage de 115 pages.

Dans les échanges animés par André-Patient Bokiba, professeur de littérature à l'Université Marien NGouabi, « Les Dimanches de Brazza » il est ressorti que ce livre est un assemblage d'images, «un carnet de voyage immobile» à travers lequel Nicolò Tassoni Estense a fixé ses souvenirs du Congo.

Cet ouvrage contient plus d'images que de textes, les croquis qui y figurent reflètent la réalité quotidienne brazzavilloise. Le texte est écrit en français et en italien. « Les Dimanches de Brazza » est également un clin d'œil à cette ville historique et un renvoi à Pierre Savorgnan de Brazza, fondateur de Brazzaville. Cet ouvrage est, en même temps, un guide pour éclairer tous les expatriés en séjour à Brazzaville.

Paru aux éditions les Manguiers des Dépêches de Brazzaville et Artesampa en Italie, ce livre a une dimension historique datant de l'époque coloniale jusqu'aujourd'hui. C'est un Livre d'art



La présentation de l'ouvrage Les Dimanches de Brazza

par sa spécificité matérielle, typographique, à la fois classique et impressionnant de par ses illustrations merveilleuses. Un travail fabuleux de collettes d'il-

lustrations et d'images, selon le critique littéraire André-Patient Bokiba, « Ce livre invite au rêve parce que le dessin

transcrits en croquis extraordinaires »

Pourquoi «Les dimanches de Brazza» au lieu de «Les Di-

une connotation intime du dialogue avec la ville, Brazza étant le diminutif de Brazzaville, la ville avec laquelle on est en confiance ». Pour ce qui est de son inspiration, Nicolò Tassoni Estense s'est dit passionné pour ce qui se passait autour de lui : « Cela m'a permis de sortir du contexte officiel, de la fonction, et de rentrer plutôt dans l'idée d'être en communication avec cette ville qui m'a hébergé durant trois ans ». Pour l'ambassadeur d'Italie au Congo, « Les Dimanches de Brazza » est avant tout le cadeau qu'il s'est fait lui-même et de ce que le Congo lui a donné au plan professionnel, humain et relationnel. Dans son mot de fin, il a, par ailleurs, remercié les Dépêches de Brazzaville qui ont partagé avec lui cette aventure inoubliable.

Le diplomate italien a vécu et a travaillé en Lybie, en France, en Inde et en Égypte. Il est resté ambassadeur de son pays au Congo de septembre 2011 à août 2014. Il a pour hobbies la photographie, le dessin et la littérature. Il a même déjà publié un livre de photographie.

Rosalie Bindika

renvoie à l'image et à l'imaginaire, il incite également à la connaissance. Les croquis représentent la réalité. Il est tout à fait fabuleux de voir les paysages brazzavillois re-

manche de Brazzaville» ?

Nicolò Tassoni Estense s'est expliqué : « Les dimanches de Brazzaville », c'est clair mais relativement plat tandis que «les dimanches de Brazza» ont

Crédit Rentrée Scolaire

FRAIS DE DOSSIER GRATUITS

BGFIBank vous accompagne pour la rentrée scolaire

BGFIBank vous accompagne pour faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

Grâce à une offre* de crédit diversifiée et personnalisée répondant précisément à vos besoins, vous pouvez acheter les fournitures scolaires, les vêtements, divers équipements ou financer les études de vos enfants.

Une rentrée scolaire sans encombre, C'est possible avec BGFIBank.

Selon vos besoins, obtenez entre **200 000 et 2 000 000 F Cfa**, au taux préférentiel de **11% remboursables sur 10 Mois** et disposez des fonds dans un délai d'une semaine.

*Offre valable du 25 Juillet au 25 Octobre de l'année en cours.

Pour plus d'informations, votre Chargé de Relations Clientèle et toute l'équipe commerciale se tiennent à votre disposition.

BGFIBank



Service Ecoute Client

Tél.: +242 06 944 50 85/05 544 85 22
+242 05 544 89 88/05 544 85 20
Fax : +242 22 281 50 89/90
Email : eqccongo@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFIBank
Votre partenaire pour l'avenir

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID
S  **-V-NGA**

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

 www.waridtel.cg  04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action

CHRONIQUE

Le devoir civique en question

Quels sont les devoirs d'un citoyen envers les autres ? Pourquoi doit-on respecter la liberté d'autrui ? Quelles obligations avons-nous envers l'État et la communauté nationale ? Pourquoi devons nous respecter les lois ? Que signifie « nul n'est censé ignorer la loi » ? Qu'est-ce que la citoyenneté ? Tant de questions et tant d'autres qu'il sied d'approfondir afin d'édifier l'opinion publique sur le sens de notre citoyenneté, nos droits, nos devoirs et notre rôle dans la vie politique.

Dans un sens juridique, le mot «devoir» s'emploie comme synonyme du mot «obligation», qui lui-même est peut être de nature juridique ou morale. On doit donc considérer les devoirs comme la contrepartie des droits des citoyens. Si les droits civiques sont attachés à la qualité de citoyen, c'est bien par l'éducation et l'enseignement que nous y sommes préparés et il faut se rappeler que le droit de vote est notre principal droit civique, il nous revient de l'exercer pleinement et à bon escient.

Le devoir qui peut également refléter une réalité plus que morale doit guider tout comportement au sein de l'espace public. Le devoir du respect de la propriété d'autrui pourrait être ici évoqué car il ramène à une actualité trop récurrente face aux incivilités et autres violences urbaines. Mais devant ce qui constitue une entrave considérable à la démocratie, à savoir la montée de l'abstention lors des élections, il faut donc marteler à volonté que si le citoyen jouit légitimement de ses droits, il doit respecter des devoirs qui résument sa qualité de citoyen.

C'est ainsi que si sur certaines cartes d'électeurs on peut lire la mention « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ». C'est aussi pour nous rappeler que nous sommes redevables vis-à-vis de la société qui nous accorde sans cesse de nombreux avantages même si nous lui devons encore plus : notre personne toute entière, depuis le vêtement jusqu'à l'idéalisation, qui nous entraîne inexorablement vers la nationalité.

Le patriotisme étant un sentiment sain et vrai, il faut savoir le cultiver et le partager.

Le sens civique doit nous conduire à ne refuser ni les services publics et militaires, ni l'impôt, ni aucune charge sociale, s'ils sont inscrits. Ne pas honorer ces devoirs nous mènera tôt ou tard à réparer les préjudices et dommages causés par une certaine désertion. Le plus sage est donc de faire ce qu'on nous commande et si la loi nous gêne, nous pourrions légitimement la déclarer antisociale et nous insurger.

Nous définirons en conclusion le devoir civique comme une obligation d'accomplir ou de ne pas accomplir ce qui est ordonné ou défendu par une loi et à fortiori, le devoir de respecter la liberté de parole et d'opinion dans un pays où l'État les respecte. Et, si voter est un droit civique essentiel au fonctionnement d'une démocratie, tous les citoyens peuvent ainsi exprimer leurs choix et leur volonté par l'élection de leurs représentants locaux, nationaux, mais aussi en répondant à une question posée par un référendum. Accomplir un geste citoyen essentiel à la démocratie, c'est donc aller voter !

Ferréol Constant Patrick Gassackys

ÉLECTION À LA FÉCOFOOT

Les candidats recalés dénoncent « La prise en otage » du football

Ayant constaté le rejet de leur candidature, Jacques Gambou, Dieudonné Benito Amouzoud et Jean Joseph Mouanda Dibala se sont constitués en collectif pour réclamer auprès de la famille du football la mise en place d'un comité de normalisation. Un organe qui s'occuperait mieux de l'organisation des élections.

Ces trois têtes de liste ont entamé leur combat devant permettre leur intégration dans la course à la présidence de la Fécofoot le 5 septembre. Ils dénoncent un complot de la part des dirigeants actuels. « *L'heure est grave ! Sauvons notre football. La vitrine par laquelle les autres regardent notre pays ne peut être l'objet de manipulations de tout genre* », ont-ils déclaré dans leur déclaration après le verdict de la commission électorale, laquelle commission n'a pas, selon eux, agi en toute impartialité. Le collectif des candidats têtes de liste à l'élection du comité exécutif de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) considère l'acte l'ayant écarté de la course comme « une prise d'otage totale du football congolais » par les dirigeants actuels avant d'éta-ler quelques dysfonctionnements dans le processus électoral. Devant la presse, ils ont dénoncé le non respect des dispositions du code électoral relatives à l'élection des membres de la commission électorale et des membres de la commission de recours. En même temps qu'ils dénoncent « les relations parentales ou alliées du président de la commission électorale Abel Nzala avec le président de la Fécofoot,

Jean Michel Mbono, d'une part et du vice-président Didier Potard Mouhoussa avec le troisième vice-président Jean Guy Blaise Mayolas », ils s'insurgent également contre l'ingérence « présumée » du secrétaire général de la Fécofoot dans les compétences de la commission électorale dont la publication des chronogrammes et l'établissement des attestations de participation au football. En le faisant, ce dernier devient « juge et partie » selon les propos des trois conférenciers. « *Je suis dans le milieu du football depuis 1982 et je n'ai jamais quitté. J'étais président de la Ligue de Brazzaville pendant 9 ans. Mon ancien secrétaire général de la Ligue ne reconnaît plus que j'ai dirigé la structure* », soutient Jacques Gambou, l'actuel commissaire CAF pendant que Dieudonné Benito Amouzoud ne comprend toujours pas comment le promoteur d'un centre de formation ne soit pas actif. Jean Joseph Mouanda Dibala a reconnu avoir pris le soin de rectifier l'erreur décelée dans son dossier en apportant d'autres pièces. Malheureusement la commission ne les a pas prises en compte. Les trois dirigeants ont condamné les suspensions

arbitraires prononcées contre les membres du bureau exécutif, les dirigeants des clubs, candidats potentiels aux futures élections dans les instances dirigeantes de la Fécofoot à savoir Dominique Genthil Nkounkou, Marcel Ngono, Lambert Daniel Osséré, Matthieu Mougoumba, Jean Didier Elongo et Alexis Ndinga. Ils entendent par ailleurs mener un combat contre le choix anti-statutaire des délégués votants (présidents des ligues et corps de métiers) à l'assemblée générale ordinaire de fin de mandat établi par le secrétaire général de la Fécofoot. « *Le refus de renouveler les mandats des instances internes des ligues et des groupements associatifs dont la durée des mandats est arrivée à terme depuis mai 2013 conformément aux articles 75 et 78 du règlement intérieur.* » « *En raison de ce qui précède, le Collectif des candidats à l'élection du président de la Fédération congolaise de football envisage, purement et simplement de reconsidérer sa participation à cette élection truquée d'avance et demande au Comité national olympique et sportif congolais de s'impliquer dans la gestion de cette crise, aux équipes de nous soutenir. Car nous entendons consulter la famille du football pour la mise en place d'un comité de normalisation qui aura la charge d'organiser cette élection.* »

James Golden Eloué

CONSEIMMO et ACDES CONSULTING UNE FORMATION SPECIALE QUI CHANGE VOTRE VIE

- . Jeunes, adultes, vieux,
- . Diplômés, non Diplômés,
- . Vous savez lire et écrire.

Des experts en managements vous informent en situation réelle et pratique de management, de développement Humain, d'E-Business et de création des petites et Moyennes Activités Lucratives (PMAL)

La formation est individuelle

Début de la formation : Lundi 08 Septembre 2014

Durée de la formation : 07 mois

Objectif : À la fin de la formation, l'apprenant devra être propriétaire d'une PMAL

Inscrivez-vous /

Pour tous renseignements, contactez-nous à l'adresse suivante

CONSEIMMO

Face Cercle Culturel Sony Labou Tansi,

La Glacière, Baongo Brazzaville .

Tél : (+ 242) 06.666.27.37

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

L'opposition maintient la pression

Selon l'opposition qui projette un **marche de colère pour le 13 septembre, toute modification de la Constitution constituerait « un coup d'État » ouvrant la voie à « une présidence à vie » de Joseph Kabila.**

Après le meeting du 4 août à la place Sainte-Thérèse de Ndjili qui a coûté



Vital Kamerhe, président national de l'UNC

l'emprisonnement au secrétaire général de l'Union pour la Nation (UNC) Bertrand Ewanga pour outrage au chef de l'État, l'opposition entend récidiver cette fois-ci avec une marche de colère contre le projet de révision constitu-

tionnelle caressé par la majorité présidentielle. Cette marche est projetée pour le 13 septembre à Kinshasa et dans le reste du pays. On retrouve les mêmes personnalités et partis de l'opposition au départ de cette nouvelle initiative, à savoir l'UDPS d'Étienne Tshisekedi, l'UNC de Vital Kamerhe, l'Écidé de Martin Fayulu, mais aussi le MPCR et l'Udém. Cette fois-ci, l'opposition entend frapper un grand coup

en faisant voir à l'opinion internationale que la majorité des Congolais adhèrent à sa dynamique anti-révision constitutionnelle. L'itinéraire de la marche est déjà tracé : elle partira de la Gare centrale en passant par le Bou-

levard du 30 Juin et l'avenue Kasavubu pour chuter au Rond-point Victoire. Pour les organisateurs, il s'agit de s'opposer contre la « présidence à vie » à laquelle la majorité veut assujettir le pays via la modification des articles verrouillés de la Constitution notamment celui relatif à la durée du mandat du Chef de l'État. Cette marche voulue pacifique par ses initiateurs va au-delà de la simple manifestation anti révision constitutionnelle et se présente comme l'expression d'indignation populaire face à la mauvaise gouvernance démocratique du pays, entend-on dire. Les opposants voudraient, par cette voie, dénoncer également les arrestations arbitraires des opposants et des journalistes ainsi que la fermeture des journaux et le musèlement de la presse. L'opposition redoute un troisième mandat de Joseph Kabila qui résulterait d'un changement de la Constitution en ses articles verrouillés avec, à la clé, un référendum censé faire valider l'option. Et pour une réélection sans coup férir en 2016, la majorité penserait d'ores et déjà à élargir la base électorale du chef de l'État en piochant dans l'opposition dont certains cadres sont pressentis au sein du prochain gouvernement de cohésion nationale annoncée pour mi-septembre. Une stratégie que dénonce l'opposition qui, à travers cette marche, voudrait exhorter la population à ouvrir l'œil et le bon.

Alain Diasso

BAD

Exclusion de la société britannique Eduteq pour pratiques frauduleuses

La décision a été publiée, le 2 septembre, à la suite d'une enquête menée par le Département de l'intégrité et de lutte contre la corruption (IACD) de cette banque.

La Banque africaine de développement (BAD) accuse cette société d'avoir admis des pratiques frauduleuses dans le cadre d'un contrat qu'elle a financé en Érythrée. En conséquence, la banque a prononcé la radiation d'Eduteq pour une durée de deux ans et six mois. Tandis que la directrice de cette société, Mme Katrina Grant, a été déclarée inéligible à l'attribution de contrats financés par la banque pendant une année, rapporte African Press Organization dans un communiqué.

À cet effet, la directrice de l'IACD de la BAD, Anna Bossman, a indiqué que cette affaire démontre l'engagement de sa banque à enquêter sur les pratiques répréhensibles, indépendamment du fait que ces pratiques compromettent de gros et petits contrats, dans le cadre de projets financés par la banque. « La Banque africaine de développement a une tolérance zéro pour la fraude et la corruption », a-t-elle fait savoir.

Pour que cette suspension soit levée, selon la BAD, la société Eduteq devra mettre en œuvre un programme de conformité qui soit jugé satisfaisant par

la banque. Sinon, Eduteq va se voir infligé une exclusion croisée, en vertu de l'accord d'avril 2010. Il s'agit là d'un accord relatif à l'application mutuelle des décisions d'exclusion qu'ont ratifié le groupe de la BAD, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, le groupe de la Banque mondiale et le Groupe de la Banque interaméricaine de développement.

Pour rappel, c'est en 2012 que la société Eduteq basée à Leicester, au Royaume Uni, a participé aux appels d'offres financés par la BAD pour la livraison et l'installation d'équipements destinés à un projet d'éducation et de formation en Érythrée. Cette société est reprochée d'avoir fraudé en omettant de divulguer ses liens avec un consultant qui fournit un appui technique au gouvernement érythréen dans le cadre de ces appels d'offres. L'IACD est chargé de prévenir, dissuader et d'enquêter sur les allégations de corruption, de fraude et autres pratiques répréhensibles, dans les opérations financées par le groupe de la banque. Pour signaler toutes pratiques répréhensibles au sein de la banque ou dans les opérations financées par le groupe de la banque, le personnel de la banque et le grand public peuvent utiliser les lignes téléphoniques directes et sécurisées de l'IACD.

Gypsie Oissa

BANDUNDU

La police accusée de préférer des menaces de mort contre les défenseurs des droits de l'homme

Après la mise à sac du bureau de leur ONG dont certains avoirs ont été emportés, ces activistes ont été contraints à la clandestinité en vue de se soustraire à ces intimidations.

Dans un communiqué du 3 septembre, l'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) a exprimé sa préoccupation sur les menaces de mort dont seraient victimes trois défenseurs des droits de l'Homme de Bandundu. Il s'agit des membres de l'Institut congolais de formation et de l'alphabétisation pour la promotion et la protection des droits de l'Homme, (ICFPDH), une organisation des droits de l'Homme basée dans le chef-lieu de la province du Bandundu.

L'Asadho a souligné que les bureaux de cette organisation ont été saccagés, dans la nuit du 25 au 26 août, par des inconnus qui ont emporté des ouvrages, un vélo servant pour le monitoring, cinq chaises et une mallette contenant les dossiers des victimes et de différents monitorings.

Cet incident serait lié au monitoring fait par les membres de l'ICFPDH sur le cas du policier Pipa Luka-Luka Gautier, qui avait trouvé la mort à la résidence de l'administrateur de la Police nationale congolaise (PNC) à Bandundu, le Colonel Jean-Claude Wasongolwa, où il devait monter la garde du 12 au 14 août.

À en croire cette ONG, cet agent s'est retrouvé sans vie, à la morgue de l'Hô-



Des éléments de la Police nationale congolaise, lors d'un défilé/Photo Adiac

pital général de Bandundu, abandonné par son chef, le colonel Jean Claude Wasongolwa, qui y était accompagné par un groupe de policiers non identifiés à bord d'une Jeep. « Ils ont déposé le corps de la victime à la morgue, sans passer par l'administration de l'hôpital et n'ont pas informé ni la femme de la victime ni les membres de sa famille », a expliqué l'Asadho.

Citant les informations recoupées par les membres de l'ICFPDH, cette organisation a révélé que le policier Pipa Luka-Luka serait décédé suite aux actes de torture lui administrés par le Colonel Wasongolwa. « Les autorités du commissariat de la Police nationale congolaise de Bandundu voulaient inhumer la victime à l'insu des membres de sa famille et c'est

grâce à la dénonciation faite par les membres de l'ICFPDH que cet enterrement a été empêché », a déploré l'Asadho.

Rappelant les faits, l'ONG a noté qu'en date du 15 août, quatre membres de la famille de la victime et un membre de l'ICFPDH ont été invités par les responsables de la police qui les ont menacés de mort, à l'aide d'un revol-

ver, dans le cas où ils ne se tairaient pas. Alors que le 20 août, aux environs de 19h00, un membre de l'ICFPDH avait constaté la présence des jeeps des autorités de la PNC et politico administratives aux alentours du siège social de l'ONG. « C'est dans ces conditions que les bureaux de l'ICFPDH ont été saccagés et tous les dossiers des victimes emportés », a soutenu l'Asadho qui fait constater que constate que malgré les faits extrêmement graves mis à charge du Colonel Jean-Claude Wasongolwa et ses complices, aucune procédure judiciaire n'est ouverte contre eux et ils sont toujours en liberté.

Voulant faire triompher le droit et la justice, cette ONG a exhorté le ministre de l'Intérieur du gouvernement central à prendre des mesures conservatoires pour que le colonel cité dans cette affaire soit suspendu de ses fonctions et mis à la disposition de la justice et de prendre des mesures pour que les activistes des droits de l'Homme menacés de mort soient protégés contre toute atteinte physique et morale.

L'Asadho a également recommandé au ministre de la Justice et des Droits humains de veiller à ce que la famille de la victime puisse avoir droit à un procès juste et équitable. Alors qu'à l'auditeur supérieur militaire, l'ONG a demandé d'engager des poursuites judiciaires contre le colonel Jean-Claude Wasongolwa et ses complices.

Lucien Dianzenza

EPSP

La rentrée scolaire sur fond de grogne des enseignants

Les syndicats du secteur de l'enseignement attendent un signal fort de la part du gouvernement en termes d'amélioration de leurs conditions salariales pour contribuer à une rentrée des classes « apaisée ».

Après près de deux mois de vacances, les élèves renouent ce 8 septembre avec le chemin de l'école sur toute l'étendue du pays à l'exception du territoire de Boende dans la province de l'Équateur où la rentrée des classes est repoussée de deux semaines à cause de l'épidémie d'Ébola qui y sévit. Jusqu'à ce jour, de nombreux parents peinent à réunir toutes les fournitures scolaires requises, y compris les frais de scolarité de leurs enfants, en raison de la basse conjoncture du moment. La plupart ne savent où donner de la tête eu égard aux montants exorbitants que les promoteurs des écoles leur exigent faisant ainsi fi de la nomenclature des frais scolaires tel que fixées par l'État. Entre-temps, les enseignants ne font montre d'aucun empressement à reprendre la craie. Le moment est bien choisi pour exhumer leurs sempiternelles revendications gravitant essentiellement autour des questions d'augmentation des salaires.

L'année scolaire 2014-2015 n'échappe pas à cette règle qui veut qu'à des telles périodes, les syndicats d'enseignants retrouvent leur bagout pour exiger du gouvernement la prise en compte de leurs revendications. Cette fois-ci, ils exigent la liquidation de leurs salaires avant la reprise effective des cours ainsi que la mécanisation de plus de cent mille unités répartis dans les onze provinces du pays et qui ne vivent que des frais de motivation initiés par l'Église catholique il y a une vingtaine d'années. Plus que jamais, les enseignants font pression pour

que le nouveau barème salarial convenu avec le gouvernement soit intégré dans le projet de budget 2015 à soumettre au parlement.

Comme à l'accoutumée, tous les syndicats d'enseignants ne réfléchissent pas de la même façon. Pendant qu'une frange d'enseignants sont prêts à boycotter la rentrée scolaire, une autre pilotée par le Syndicat des enseignants du Congo appelle ses affiliés à reprendre les cours ce lundi en attendant la concrétisation des promesses du gouvernement au sujet de l'augmentation des salaires d'ici le mois d'octobre. De toute façon, les uns et les autres sont unanimes à reconnaître que la création d'un espace permanent de dialogue entre les deux parties serait salutaire pour faire taire définitivement les divergences de sorte à mieux gérer le statut social de l'enseignant. Cependant, la rentrée scolaire 2014-2015 ne souffrirait d'aucune entrave, foi du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnelle (EPSP) Maker Mwangi qui, à l'issue d'une rencontre avec les associations des parents d'élèves, a déclaré que des dispositions étaient prises pour garantir une rentrée scolaire apaisée. Il a rappelé à leur intention l'interdiction de vente de fournitures scolaires par les écoles tout en s'insurgeant contre l'exigence faite aux parents par certains promoteurs de payer des acomptes des frais scolaires à l'entame de l'année scolaire.

Alain Diasso

SANTÉ

Les confessions religieuses impliquées dans la lutte contre Ébola

Il n'y a pas Ébola à Kinshasa mais cela n'empêche pas le ministère de la Santé publique à mettre tout en œuvre pour sensibiliser la population kinoise sur cette maladie grave mais qui peut être évitée en observant les regels élémentaires de l'hygiène.

Le Comité national de coordination (CNC) de la lutte contre la maladie du ministère de la Santé publique entend sensibiliser toutes les couches de la population sur la maladie à virus Ébola déclarée depuis le 24 août à Djera dans le territoire de Boende dans la province de l'Équateur par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi. Après le briefing des journalistes sur cette maladie organisé par le CNC par le biais de sa commission de communication dirigée par le Pr Vincent Lukunku, ce sont maintenant les confessions religieuses qui sont visées. Le CNC s'est rendu dans les différentes confessions religieuses, notamment l'Église Kimbanguiste, l'islam, l'Église du Christ au Congo pour non seulement solliciter leur implication dans la sensibilisation de leurs fidèles contre la maladie à virus Ébola mais leur remettre quelques supports de communication sur lesquels ils s'appuieront pour donner la vraie information à la population.

À l'Église Kimbanguiste, le président de la commission communication du CNC accompagnée de l'attachée de presse adjointe du ministre de la Santé publique, Ivette Tembo, ont été reçus par le directeur du cabinet du chef spirituel de l'Église Kimbanguiste qui a rassuré à ses hôtes que son Église est impliquée dans la lutte contre la maladie à virus Ébola et que dans un bref délai, les membres de cette commission sont reçus par le chef spirituel, Simon Kimbangu. Les musulmans de la ville de Kinshasa ne sont pas en marge de cette campagne de sensibilisation sur la maladie à virus Ébola. Le représentant légal de l'islam qui a reçu aussi la visite des membres de la commission communication du CNC a promis d'instruire aux chefs communaux de l'islam de mener des campagnes de sensibilisation dans les différentes communes de leur ressort. Il a, en outre, offert deux corans à ses visiteurs. L'Église du Christ au Congo (ECC) a également donné son accord pour s'impliquer dans la sensibilisation de la population sur la maladie à virus Ébola. Le Pr Vincent Lukunku a rassuré à une délégation de l'ECC venue des États-Unis, qui voulait se rendre à Mbandaka en Équateur, qu'il n'y a pas Ébola. « Ébola est à Djera, un village enclavé et sous contrôle. Vous pouvez vous rendre à Mbandaka sans inquiétude. Ebola est à 600 Kms de Boende », a-t-il dit.

Aline nzuzi

AFFAIRE STARTIMES

Les clients interpellent le gouvernement

Les abonnés de cette société de télédistribution accusent le pouvoir public de ne pas se préoccuper de leur sort.

Alors que le gouvernement a décidé du retrait de la licence d'exploitation de la société chinoise de télédistribution Startimes, des clients qui ont souscrit des abonnements auprès de cette société restent inquiets quant à leur sort. Ils reprochent au gouvernement de ne pas se préoccuper de leurs avantages ou de leur situation. « Cette fermeture fait de nous des perdants, étant donné que nous avons acheté des kits auprès de ce fournisseur afin de bénéficier de ses services. À ce moment, on ne saura plus se servir de ces installations », a déploré un client de Startimes.

Cette situation est, selon certains, la répétition de l'histoire parce qu'il y a près de cinq ans, une autre société de télédistribution, GTV, a été obligée de plier bagages et ses clients, abandonnés à leur triste

sort jusqu'à ce que certains aient été récupérés par une autre société, qui leur avait proposé de garder les mêmes paraboles pour ne changer que des décodeurs. Des frais supplémentaires !

Là également l'État ou le pouvoir public n'était nullement intervenu en faveur des consommateurs qu'étaient les clients de cette société. Aujourd'hui c'est le tour de Startimes, rien n'indique, selon ces différents clients désemparés, que leurs préoccupations seront prises en compte. « Nous sommes des vrais perdants dans cette affaire parce que cette société a déjà encaissé les frais des matériels et d'abonnement, pour certains dont les souscriptions sont en cours », a expliqué un autre client.

Suppression d'emplois

Alors que la création d'emplois est parmi les volets du programme gouvernemental, on se rend compte que certains actes posés au niveau du gouvernement ont des effets contraires à cette volonté.

Startimes a, en effet, plusieurs centaines d'emplois directs et indirects. Au moment où l'autorité la force à fermer, il est évident que ses employés doivent retourner dans la rue, comme chômeurs. Et, l'on sait qu'il y a déjà dans le marché de l'emploi plusieurs milliers de personnes qui attendent des opportunités.

Le gouvernement devra donc y regarder à deux fois avant de prendre certaines mesures qui, à bien voir, sont le contraire de sa volonté affichée. Surtout, en ce qui concerne la société chinoise, cette dernière argue d'être en ordre avec le Trésor public congolais ainsi que la réglementation en la matière.

Avec ces affirmations qui ont l'air de créer un bras de fer avec le ministère des Postes, Téléphones et Télécommunication, l'on se demande les vraies motivations de cette décision. En attendant les voiles s'écartent petit à petit pour laisser apparaître la vérité sur cette affaire qui alimente la presse depuis près d'une semaine.

Lucien Dianzenza

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Paul Malembe Tamandiak d'accord pour un troisième cycle de spécialisation en journalisme

Professeur ordinaire émérite depuis 2001, le tout premier recteur de l'Institut des sciences et techniques de l'information, actuel Institut facultaire des sciences de l'information et de la communication (Ifasic), s'est dit convaincu de la nécessité de maintenir ce niveau supérieur de formation en journalisme pour doter le pays d'une trempe de journalistes chevronnés capable de mener des analyses en profondeur.

Après la décision du gouvernement de suspendre les activités du troisième cycle dans les instituts supérieurs en dehors des universités de Kinshasa, de Lubumbashi et de Kisangani, le patriarche a recadré le débat. Intervenant dans une émission sur une chaîne catholique, celui qui affiche à son compte quatre décennies d'expérience dans le journalisme a soutenu que le troisième cycle s'impose pour former des journalistes spécialisés. Le Pr Malembe a conçu et finalisé le troisième cycle dans le domaine de l'information et de la communication. Actuellement, les établissements supérieurs forment des généralistes, capables de développer n'importe quel sujet. Aussi le prochain défi sera-t-il de renforcer le troisième cycle qui devra former sur une période d'une année ou plus les journalistes venant des écoles de communication. Cela vise à encourager la naissance en RDC d'une presse spécialisée capable de cerner les grands enjeux et de les analyser en profondeur.



Le Pr Malembe lors d'une cérémonie de collation de titre de docteur honoris causa de l'Ifasic

Pour Malembe Tamandiak, la presse traîne derrière elle un bilan négatif à cause du contexte socioéconomique défavorable au journaliste. Selon lui, il n'est pas nécessaire de songer à une nouvelle réforme car, a-t-il déploré, les lois déjà existantes ne sont pas respectées dans leur intégralité. Ce diplômé de l'École supérieure de journalisme de Lille a participé à la réflexion sur la réforme de la presse et a exercé des hautes fonctions, notamment au sein de l'Union nationale de la presse congolaise. Il a appelé de tout ses vœux à la tenue des deuxièmes assises des états généraux de la presse pour faire un état des lieux. Encore une fois, la loi qui avait pris déjà du retard à l'époque, au moment où le paysage médiatique se diversifiait avec l'arrivée des premières chaînes privées, devra une fois encore s'adapter à la réalité actuelle.

La presse doit réfléchir sur elle-même et sur son rôle de quatrième pouvoir. Cette réflexion devra s'étendre également sur les engagements financiers non tenus de l'État. Il a proposé d'ailleurs une loi qui rend désormais cette aide publique obligatoire. Il a aussi mis en exergue le recyclage des journalistes. Cela permettra, a-t-il ajouté, d'accueillir à la fois les journalistes formés sur le tas et ceux provenant des écoles de journalisme.

En matière de formation, il a jugé indispensable de recentrer les cours sur le journalisme. Enfin, il a rappelé la définition légale du journaliste comme celui qui a suivi un stage professionnel de douze mois après ses études de journalisme, et de vingt-quatre mois s'il n'a pas évolué dans une école de journalisme.

Laurent Essolomwa

INSTITUT FRANÇAIS

Coup de projecteur sur le catch congolais

La Halle de la Gombe réserve pratiquement un mois, du 19 septembre au 18 octobre, à l'exposition photo de Colin Delfosse **Les sorciers du ring et catcheurs congolais dont le vernissage sera suivi d'un spectacle de catch**

À n'en point douter, la série de photos de Colin Delfosse que l'Institut français (IF) s'appête à exposer mérite bien son titre : Les sorciers du ring et catcheurs congolais. L'unique cliché dévoilé jusqu'ici, repris dans la programmation, en livre un aperçu qui laisse deviner la suite. Plus proche d'un personnage d'outre-tombe qu'autre chose, la photo du guerrier Maséké (cornes), nom attribué assurément en référence aux cornes d'antilope dont il se coiffe, en est une illustration parlante. Ainsi, plus que tout, l'exposition devrait confirmer qu'en RDC, mais beaucoup plus particulièrement encore à Kinshasa, catch rime avec fétiche, n'en déplaise au catcheur Mwimba Texas, qui constitue l'une des rares exceptions dans le milieu où les pratiques occultes ont acquis leur droit de cité.

À Kinshasa, comme partout ailleurs dans le monde, le catch est avant tout un spectacle, mais à la différence qu'ailleurs on parle tout de même de sport-spectacle alors que dans notre capitale la part du spectacle l'emporte toujours. Si ailleurs, le catch est pratiqué par des professionnels s'inspirant de différentes techniques de lutte, le plus souvent ici c'est à la vue de pratiques peu orthodoxes que le public se déchaine. Qu'importe que cela plaise aux uns et pas autres !



Du reste, comme l'annonce l'IF, le spectacle programmé à la suite du vernissage devrait suffire pour donner raison à Colin Delfosse. En effet, la Halle de la Gombe accueillera bien des « sor-

ciers » sur le ring qu'il érige la soirée du 19 septembre, car c'est en costumes traditionnels que les catcheurs s'y affronteront. Et ici, il y a lieu de s'imaginer les accoutrements les plus étran-

ges faits en majeure partie de peaux de bêtes alors que les corps peinturlurés ou badigeonnés d'on ne sait quelle mixture contribuent à créer l'ambiance mystique propice aux incantations et

autres pratiques du genre. Sur ce point, la Halle n'aura pas menti quand elle a fait savoir qu'à l'occasion de la rencontre de vendredi le public aura droit à « un spectacle où l'apparence compte davantage que la performance ». Rien de bien étonnant en cela s'il faut considérer le fait que de nombreux féticheurs se sont improvisés catcheurs. Avec en tête de file le légendaire Edingwe moto na Ngenge qui a fait son temps.

Ce n'est en tout cas pas un Kinois qui sera surpris de la présentation que l'IF fait du catch congolais qu'il présente comme « l'un des sports les plus étranges et décalés de la planète », n'en déplaise encore une fois ici au célèbre catcheur albinos Mwimba Texas, farouche opposant aux catcheurs-féticheurs. Il fait partie de ceux pour qui le catch classique reste de mise, sachant que la priorité reste l'entraînement sportif. Mais dans la réalité du quotidien, il n'y a pas à dire, le fait est que le mélange fétiches et techniques de combat est flagrant et la part belle est souvent faite aux fétiches. Les catcheurs ne s'en cachent pas. Face à des pratiques qui frisent la magie noire ou apparentées à des comportements de zombies comme se planter une machette dans la tête ou arracher les tripes de son adversaire ou aller jusqu'à sortir son œil de son orbite et à le manger, on ne peut pas en déduire autre chose. La Halle aurait donc raison de dire que le catch congolais n'a pas son pareil sous d'autres cieux. À coup sûr, pour l'IF, « il ne ressemble à aucune autre discipline ».

Nioni Masela

Légende : crédits photo : Photo : Colin Delfosse (cornes de gala). (Delfosse)

AGRICULTURE

La Conapac prône une structuration mixte

La structure a également recommandé au responsable du genre d'être présent au sein des organes de décision.

La confédération nationale des producteurs du Congo (Conapac) a aussi décidé de prévoir la présence d'au moins 30% des femmes à tous les niveaux; de sensibiliser les petits producteurs agricoles sur les causes et conséquences du changement climatique et de renforcer la communication horizontale et verticale au sein des organisations paysannes (OP). Les recommandations ont aussi mis un accent particulier sur le rôle et la place des OP de l'agriculture familiale dans l'économie congolaise, l'état des lieux des organisations féminines dans les différentes provinces du pays, le changement climatique et autres.

Ces recommandations ont été formulées à l'issue de l'atelier national d'échanges sur la structuration et l'implication effective des organisations paysannes féminines dans la construction d'un mouvement paysan fort en RDC. L'objectif de cet atelier, qui s'est tenu dans la salle de conférence de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, était d'offrir aux organisations paysannes des femmes agricultrices membres et leurs collègues hommes, un cadre leur permettant de définir leur mécanisme de structuration, au niveau provincial et national, ainsi que leurs relations faitières provinciales et nationales. Il s'agit de la Conapac et la Lifepaco (Ligue des organisations féminines paysannes du Congo).

Le ministre de l'Agriculture et Développement rural, Jean-Chrysostome Vahamwiti, qui a présidé la cérémonie de clôture a salué cette initiative et invité les organisations membres de la Conapac à rester unis, tout en insistant sur le renforcement des capacités pour obtenir une grande quantité de la production.

Faisant d'une pierre deux coups, la Conapac a tenu une conférence de presse, à l'issue de l'atelier, au cours de laquelle elle a fait un plaidoyer en faveur de l'augmentation du budget destiné à l'agriculture.

Les présidents des différentes fédérations de onze provinces de la RDC ont remis sur la table les questions liées à la déclaration de Maputo, l'exploitation du pétrole dans les zones qui leur appartiennent, les relations entre les fédérations avec la base; les conditions du travail, l'importation des denrées alimentaires en RDC, etc.

Les orateurs ont fustigé le fait que depuis 2003 jusqu'à ce jour, la déclaration de Maputo ratifiée par les chefs d'États africains, qui voudraient que les pays africains puissent allouer un budget conséquent à l'agriculture, demeure lettre morte.

L'agriculture, un secteur qui contribue à près de 40% au PIB du pays, ne bénéficie que de 3% du budget national.

Gypsie Oïssa Tambwe

NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE CHANGE

Entrée en vigueur le 25 septembre

La période de sensibilisation tire à son terme après la signature du nouveau dispositif réglementaire le 25 mars et sa publication dans le journal officiel le 28 mars, mais l'on s'interroge toujours sur l'impact réel de ces changements sur la monnaie nationale.

L'institut d'émission, qui n'hésite pas à présenter cette réglementation de change comme une mesure majeure, a mis la période transitoire à profit pour s'assurer de la vulgarisation et de la formation des parties prenantes afin de les aider dans l'appropriation du nouveau dispositif réglementaire. Cette nouvelle réglementation de change poursuit plusieurs objectifs, notamment la réduction de la fuite des capitaux, la fin de la désintermédiation financière, la reprise de l'activité des institutions financières et l'attrait des capitaux étrangers.

Elle se donne ainsi de nouveaux défis à relever, si on la compare avec l'ancienne réglementation de change publiée en février 2003. Une mission difficile si l'on sait que 80% des transactions financières inter-

bancaires en RDC se font avec le billet vert.

Sur le volet économique-financier, le défi lancé est d'arriver progressivement à mettre en œuvre justement le projet de « dédollarisation ». L'idée est de revenir sur le principe méthodologique édicté au niveau international selon lequel les transactions sur le territoire national ne peuvent se dénouer en monnaies étrangères que sur accord des parties. Le principe étant l'utilisation de la monnaie nationale. Cela devra se concrétiser également dans les opérations de paiements en monnaie nationale des impôts, droits et taxes dus à l'État et aux collectivités. À travers cette réglementation, les premiers contributeurs au budget de l'État, en l'occurrence les sociétés minières et pétrolières de production, devront s'acquitter de leurs charges vis-à-vis de l'État en monnaie nationale. Restant sur ce volet économique-financier pour insister sur le paiement obligatoire en monnaie nationale (espèces) des sommes inférieures à dix mille dollars américains. Dans le cas contraire, tout devrait passer par le circuit bancaire à moins de se retrouver dans une ville ou un ter-

ritoire dépourvu d'établissements bancaires. L'on signale également un assouplissement des délais de rapatriement des recettes d'exportation ou de réexportation ramenés à soixante contre trente jours. Pour l'exportation du diamant et l'or artisanal, le délai est porté à vingt jours contre dix.

Dans un second plan, il faut faire remarquer toutes les innovations sur le volet social, avec l'exclusivité accordée à la monnaie nationale dans le paiement entre résidents pour les prestations quotidiennes, notamment le loyer de bail d'immeuble à usage résidentiel, le crédit à court terme octroyé aux ménages, les frais de soins de santé et la consommation d'eau et d'électricité. Enfin, sur un volet purement technologique, il y a la question infrastructurelle liée à l'acquisition depuis l'année dernière du logiciel ISYS-DDR pour renforcer la traçabilité des opérations de change. Le logiciel permet d'accéder aux données de change par voie électronique en temps réel et à l'interconnexion informatique des organes impliqués dans l'import-export ainsi que les transferts internationaux.

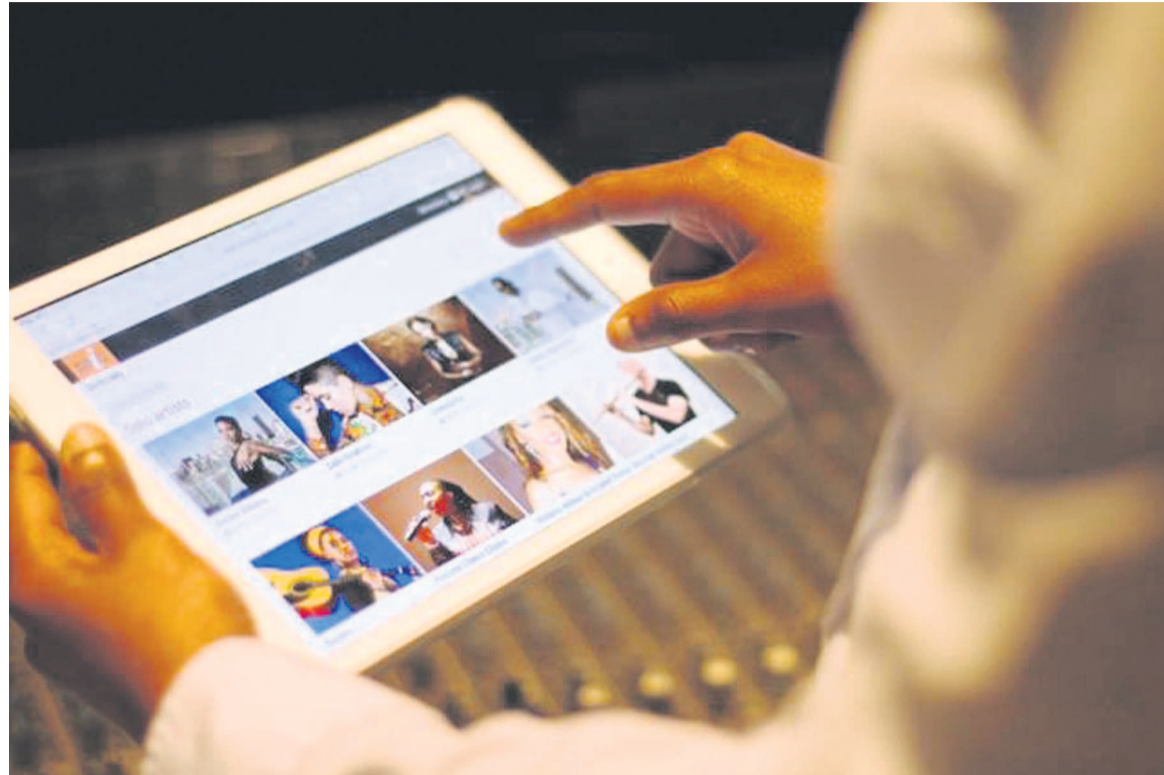
Laurent Essolomwa

MUSIC IN AFRICA

Lancement de l'annuaire en ligne

Le répertoire présente des profils détaillés de divers acteurs et institutions du secteur musical africain.

Lancé le 5 septembre, il est conçu pour faciliter et améliorer l'accès, la sensibilisation et l'échange dans le secteur musical africain. Le répertoire est accessible gratuitement sur www.musicinafrica.net/directory. Disponible en français et en anglais, il présente des profils détaillés de divers acteurs et institutions du secteur musical africain: musiciens, promoteurs, salles de concerts, éditeurs, studios d'enregistrement, experts en marketing, fabricants d'instruments, distributeurs, écoles de musique, managers, experts juridiques, etc. Ribio Nzeza, président du Conseil d'administration de la Fondation « Music in Africa » a fait savoir aux Dépêches de Brazzaville que le lancement du portail Music in Africa, surtout son répertoire, apportera des opportunités et des possibilités de collaboration entre des acteurs du secteur musical africain et ceux qui s'y intéressent à travers le monde. « *Le poids de la musique dans la vie économique et culturelle du continent africain se fera davantage ressentir* », a-t-il expliqué. Pour sa part, Eddie Hatitye, directeur de la Fondation « Music In Africa » espère que cette plate-forme sera un espace de rencontre en ligne décisif. « *Nous invitons tous les professionnels de la musique à l'utiliser au maximum. Notre volonté est d'être la*



Une vue de l'interface de l'annuaire

principale source d'information et d'échange dans le secteur de la musique africaine», a-t-il fait savoir.

Sous-catégories

L'annuaire est divisé en six sous-catégories : artistes, médias, fournisseurs de services, salles et événements, éducation musicale ainsi que organisations, réseaux et associations. Le public peut actuellement avoir accès à plus de 2 000 profils issus jusqu'à présent du Sénégal, du Nigeria, du Kenya, de la RDC et de l'Afrique du

Sud. L'objectif de « Music in Africa » est d'atteindre plus de 10 000 profils représentant la majorité des pays africains avant la fin de cette année. Quatre autres sections-clés seront mis en ligne dans les prochaines semaines : la section « Magazine » consacrée aux nouvelles, aux critiques et aux articles de fond ; la section « Ressources » qui donnera un aperçu de différentes scènes musicales africaines ; la section « Éducation » avec un contenu éducatif et la rubrique « Découverte musicale »

pour ceux qui veulent découvrir et écouter de nouvelles sonorités musicales. Pour en augmenter et en faciliter l'utilisation, la plateforme est dotée d'un moteur et d'un outil de recherche qui va aider les utilisateurs à trouver et découvrir rapidement le contenu. Le répertoire propose également une gamme d'outils de réseautage, ainsi que la possibilité de collaborer et d'améliorer le contenu existant.

Créer de nouveaux modèles économiques

Music In Africa est une initiative de Siemens Stiftung et de Goethe-Institut, en collaboration avec des partenaires à travers toute l'Afrique. Sa gestion est assurée par la Fondation Music In Africa, basée à Johannesburg en Afrique du Sud. Pour le Dr Nathalie von Siemens, directeur général et porte-parole de Siemens Stiftung, le portail va mettre en valeur la qualité des différentes scènes musicales, mais également créer de nouveaux modèles économiques pour l'industrie de la musique. Jens Cording, Directeur des projets musicaux chez Siemens Stiftung explique, pour sa part, que la variété des genres musicaux et la créativité artistique du continent africain sont exceptionnelles. « *Music In Africa va répondre à une demande longtemps insatisfaite; permettre une prise de conscience globale de la qualité des productions musicales africaines et mettre en relation les scènes de musique sur le continent* », souligne-t-il. Pour sa part, Lien Heidenreich-Seleme, responsable des programmes culturels pour l'Afrique sub-saharienne au Goethe-Institut, précise que le soutien à l'initiative « Music In Africa » est en parfait accord avec la stratégie de cette institution de renforcer des infrastructures culturelles et du secteur des arts en Afrique sub-saharienne. « *L'objectif de cette coopération est de créer une structure durable avec des partenaires locaux qui contribuent à une scène musicale dynamique sur le continent* », note-elle.

Patrick Ndongidi

CAN 2015

La RDC débute par une défaite face au Cameroun

Décidément la ville de Lubumbashi a, une fois de plus, été porte-malheur pour les Léopards de la RDC, qui ont courbé l'échine face au Cameroun par zéro but à deux, en première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) prévue au Maroc pour 2015.



Les Léopards dévorés par les Lions camerounais à Lubumbashi

La première journée de la phase des groupes a débuté, le 6 septembre, au stade TP Mazembe de Lubumbashi par une défaite des Léopards de la RDC face aux Lions indomptables du Cameroun. Pour cette rencontre, le sélectionneur Florent Ibenge a aligné une équipe pourtant assez offensive, mais sans meneur de jeu et surtout sans avant-centre type. Insi, il y a eu Robert Kidiaba dans les perches, avec devant lui les latéraux Issama Mpeko à droite et Ebunga Simbi à gauche, et dans l'axe Chancel Mbemba et Cédric Mongongu. Au milieu de terrain, Distel Zola a été titularisé dans la récupération, ainsi que le capitaine Youssouf Mulumbu et

Cédric Makiadi. Et en attaque, le staff technique a compté sur Mubele, Bolasia et Cédric Mabwati. Du côté camerounais, le coach Volker Finke a amené une équipe assez jeune avec le capitaine Stéphane Mbia et Éric Choupo-Moting comme cadres. Il n'y a eu que neuf joueurs rescapés du Mondial 2014 au Brésil. Finke a mis l'accent sur un nouvel état d'esprit. Alors que les Léopards ont tenté d'aller de l'avant, les Lions indomptables leur ont opposé un défi physique, qui finalement s'est avéré payant avec l'ouverture du score pour le Cameroun dans les temps additionnels de la première période, par Clinton Endje. En seconde période,

Bolasia, Mabwati ont tenté des incursions dans la défense camerounaise mais sans succès. Mais sur une attaque placée camerounaise, l'attaquant Aboubacar Vincent, à la limite du hors-jeu, a réussi à tromper Robert Kidiaba d'une frappe enveloppée. Au final, la RDC s'est inclinée à domicile par zéro but à deux, face à une équipe camerounaise très compacte et appliquée en défense. Excellente opération du Cameroun. La RDC devra donc chercher certains points en déplacement pour espérer se qualifier à la CAN. Le prochain match des Léopards est le 10 septembre à Lubumbashi contre la Sierra Léone.

Martin Engimo

FOOTBALL AMICAL

V.Club marche sur AS Bantous de Mbuji-Mayi

Huit buts à zéro, c'est le cinglant score infligé à l'AS Bantous de Mbuji-Mayi, le 5 septembre, au stade Tata Raphaël de Kinshasa par l'AS V.Club, en match amical.

Les huit réalisations des Dauphins Noirs ont été signées par Mbala (8^e et 62^e minute), Kazadi (12^e minute), Dayo Youssoupha (14^e minute), Jérémie Basilwa (17^e et 86^e minute), Ngonda Glody (48^e minute) et Wangu (74^e minute). Déjà à la fin de la première période, les joueurs du coach adjoint Zico Kiadivila menaient par quatre buts à zéro. Les poulains du coach Andy Magloire Futula ont donc bu la tasse jusqu'à la lie au cours de

L'AS Bantous se prépare à Kinshasa pour le tournoi qualificatif pour la montée en Division 1. Le club de Mbuji-Mayi débute la compétition le 19 septembre contre l'AS Saint-Luc de Kananga au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi. Pour sa part, V.Club prépare la demi-finale de la Ligue des champions d'Afrique contre CS Sfaxien de Tunisie. Le match aller est prévu à Kinshasa le 21 septembre.

Les Dauphins Noirs affûtent également leurs armes pour le championnat national avec l'ambition de remporter leur troisième titre dans cette compétition nationale. Après le match contre AS Bantous, V.Club devrait jouer un autre match amical,



V.Club (photo Radio Okapi)

cette rencontre amicale. On note que les deux équipes se préparent dans le cadre de la pré-saison du championnat national de football.

le 7 septembre, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, contre AC Léopards de Dolisie du Congo Brazzaville.

Martin Engimo

HUMEUR

Quand la fumée des cigarettes détruit !

On ne le dira jamais assez car les fumeurs ne l'ont jamais compris comme tel, en persistant plutôt dans cette voie alors que la fumée de la cigarette ne détruit pas seulement le fumeur mais aussi son entourage. En effet, il été démontré que des fumeurs passifs absorbent plus la fumée que rejettent des fumeurs actifs.

Sans gêne aucune, les fumeurs de la cigarette ont pris l'habitude d'allumer leurs cigarettes n'importe où et n'importe quand, même dans les bureaux d'autrui où ils sont reçus même si le propriétaire du bureau n'est pas fumeur. Et pourtant l'Organisation mondiale de la santé (OMS), plusieurs organisations non gouvernementales à caractère bio-sanitaire et les ministères en charge de la Santé publique de nombreux pays n'ont jamais cessé de se lever contre le fait de fumer. Ils ont démontré que fumer occasionne plusieurs pathologies d'ordre pulmonaire avec des conséquences désastreuses pour l'humanité. Pour quoi donc, diable, les gens ne prennent-ils pas conscience de ces effets négatifs ? Pire encore, même certains médecins qui sont censés montrer à la population le côté nocif de la fumée de la cigarette fument de temps en temps.

La combustion du tabac, répétons-le, produit de nombreuses substances toxiques pour l'organisme comme le monoxyde de carbone. Et la médecine nous renseigne que la fumée de la cigarette recèle jusqu'à près de 4000 composés chimiques, dont au moins 50 sont cancérigènes. Avec ceci, elle représente aussi bien un danger mortel pour les fumeurs eux-mêmes que pour les non-fumeurs. Et lorsqu'on pose la question aux fumeurs, ils développent un argumentaire évasif parlant d'un certain orgasme corporel qui créerait une harmonie bio-physiologique et métabolique. L'OMS estime que le tabac était la cause directe de près de 5,4 millions de décès en 2004 et 100 millions pendant le 20ème siècle.

Le constat le plus amer est que malgré les tentatives d'interdiction de fumer en public, les non-fumeurs sont toujours agacés par les fumeurs qui n'hésitent pas à allumer leurs cigarettes dans les restaurants, les bars et buvettes, dans les transports en commun, sur les plages, dans les cours communes des distractions, dans les campus, dans les administrations et autres. Alors quand l'humanité arrêtera-t-elle de fumer lorsqu'on sait que cela devient pénible et irrespectueux envers ceux qui ne veulent pas respirer la fumée de la cigarette et préserver leur santé, car l'air qui nous entoure est déjà assez pollué. D'où, la nécessité de mettre en place des mesures législatives coercitives pour mieux réguler la consommation du tabac et éviter sa consommation sauvage et abusive.

Oui, il y a des fumeurs parce qu'il y a des industries de fabrication de ces cigarettes. Pourquoi les industries de fabrication de cigarettes continuent de se taper du profit sur le dos des hommes sains qui deviendront malades innocemment ? Est-ce que les taxes, s'il faut dire cela de la façon brute, que les Nations qui autorisent ces industries perçoivent sur les cigarettes peuvent vraiment couvrir les frais exorbitants engendrés par le traitement des maladies respiratoires et autres cancers qui sont le lot de presque tous les fumeurs et aussi des fumeurs passifs ? Et comment des enfants non fumeurs pourront s'éloigner des enfants fumeurs, lorsqu'on sait qu'ils partagent les mêmes écoles et universités ?

Ce n'est pas donc pas trop verser dans l'illusion en imaginant un monde où l'ampleur des fumées des cigarettes serait minimisée. C'est un combat de longue haleine tel qu'il se mène à travers des journées portes ouvertes, la projection des films et documentaires, etc. Il faut aussi citer les nombreuses mesures gouvernementales qui contribuent efficacement à cette lutte. Le cas des 50 FCFA sur le paquet de cigarette tel qu'institués par le gouvernement. Reste à savoir si toutes ces mesures ont un impact chez les fumeurs.

Faustin Akono

REMERCIEMENTS

Lors du décès de Elise Aimée Clémentine Iwandza, le 15 août dernier, M. Ben'Assis Gomo-Gomo, journaliste à la télévision nationale congolaise remercie très sincèrement Boris Iloye Ibara, Jean Pierre Ibonbo, Serge Bertrand Ndombo, le colonel Serge Oboa, Stanislas Okassou, parents, amis et connaissances ainsi que la presse congolaise.

Votre chaleureuse présence, vos messages de compassion et vos paroles de réconfort l'ont profondément ému et fortifié.

Daïgnez accepter ici la manifes-



tation symbolique de son amour fraternel et de sa gratitude.

GOUVERNANCE

Des acteurs de la société civile formés sur le suivi-évaluation des politiques publiques

Réunies du 3 au 5 septembre dans la salle de conférence de l'hôpital de base de Tié-Tié, dans le 3è arrondissement, les membres des cinq plateformes thématiques du Programme Concerté Plu-Acteurs (PCPA Congo) ont échangé sur les mécanismes de suivi-évaluation des politiques publiques.



Les membres des plates-formes

Les participants sont partis de plusieurs départements du Congo à savoir : la Sangha, la Cuvette, les Plateaux, la Bouenza, le Niari et Pointe-Noire. Cette formation qui se poursuivra jusqu'au 10 septembre prochain permettra aux bénéficiaires de mieux mener des plaidoyers sur les mécanismes de suivi-évaluation en République du Congo.

Comme l'indique le communiqué de presse de cette réunion, l'objectif ici vise à renforcer les connaissances et les compétences des organisations membres des plateformes thématiques. On attend de ces acteurs, la maîtrise de l'analyse de la loi des finances, en rapport avec les politiques publiques, conformément aux enga-

gements nationaux et internationaux. Connaître le lien entre la loi des finances et les politiques publiques en vigueur, maîtriser les outils de suivi-évaluation des politiques publiques et valider les fiches pédagogiques, telles sont les aptitudes recherchées. Selon le PCPA-Congo, à l'issue de cette formation, une fiche pédagogique sera élaborée et validée.

Les organisations de la société civile auront de manière consensuelle leurs délégués à la première réunion internationale en vue de valider ou définir les points essentiels de leurs interventions.

Interrogé sur l'importance de cette réunion, Houalembo Arnaud Régis, coordinateur de l'association de prise

en charge global de l'enfant séropositif à Pointe-Noire, Avenir Positif a expliqué que « Pour une meilleure collaboration avec les pouvoirs publics, il faut bien les maîtriser, à travers les missions qui reviennent aux plateformes de la société civile et grâce à cette réunion, celles-ci seront des interlocuteurs incontournables auprès des pouvoirs publics ».

Cette formation est donnée par Daniel Thieba, consultant venu du Burkina Faso et d'Augustin Benazo, responsable de la composante n°2, « plateformes thématiques » au PCPA Congo. Elle est financée par le Projet d'action pour le renforcement de l'état de droit et des associations (PAREDA).

Séverin Ibara

ASSAINISSEMENT

Les travaux de canalisation de l'avenue Jacques Opangault démarrent bientôt

La nouvelle ne fait plus de doute sur le début annoncé des travaux de construction des caniveaux sur l'avenue Jacques Opangault, communément appelée route de la foire.

Jacques Opangault a la particularité d'être très large au point d'aligner trois files de voitures dans chaque sens. Elle va du carrefour Saint-Jean-Baptiste-Lycée technique Poaty-Bernad (arrondissement 2 Mvou_Mvou) au pont de Songolo (Arrondissement 4 Mongo Mpoukou). L'absence de canalisation sur cette voie qui constitue actuellement une des fiertés de Pointe-Noire a nourri des reproches et des plaintes

contre les concepteurs de l'ouvrage. Les populations et les usagers, en colère jusque-là, vont assurément se réjouir du démarrage des travaux dans quelques jours. « Le financement de ces travaux doit venir de Brazzaville mais nous avons obtenu l'autorisation de les commencer. Nous avons déjà donné le top à l'entreprise chargée de les exécuter et elle a déjà fait le piquetage, c'est-à-dire l'implantation de la largeur et la profondeur des fouilles. Les travaux commenceront la semaine prochaine », a expliqué François Mikala, conseiller du maire de la ville.

Ces travaux concernent pour un premier la zone de la foire, située entre le carrefour de Guenin et le carrefour de

Saint Jean Baptiste-Lycée technique Poaty Bernard. Cela parce qu'en période de pluies, les eaux sont souvent emprisonnées entre la chaussée et la foire, formant une grande marre d'eau que le commun des mortels a baptisé le "lac foire". Ce "lac" rend la circulation des voitures difficiles et occasionne des embouteillages.

« Nous allons construire des caniveaux du côté de la foire que nous ferons passer sous la chaussée par des ouvrages de traversée pour les faire descendre vers la rivière Tchikobo », a précisé François Mikala. Ces travaux devraient prendre fin avant le retour des pluies comme l'a souhaité le maire de la ville.

Lucie Prisca Condhet

LUTTE CONTRE ÉBOLA

L'Hôpital général Adolphe Sicé forme son personnel soignant

Face au danger que représente la fièvre hémorragique à virus Ebola qui sévit actuellement en Afrique de l'Ouest et à l'Est de la République démocratique du Congo, l'Hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire a organisé, le 4 septembre, une campagne de sensibilisation et de formation des personnels de santé.

Cette formation a été rendue possible par le Comité interne de préparation à la riposte contre la maladie à virus Ebola dont le taux de létalité dans les pays où elle sévit (Guinée Conakry, Liberia, Sierra Léone, Nigeria, Sénégal, République démocratique du Congo) peut atteindre jusqu'à 90%.

Le taux de mortalité est également très élevé au niveau du personnel de santé dans ces différents pays. Autant de points qui nécessitent le renforcement des connaissances sur la maladie tant au sein des populations fréquentant l'hôpital, du personnel de santé que des malades.

« Il ne s'agit pas pour nous d'apeurer la population mais plutôt d'affûter nos armes pour réussir la prévention et être prêts pour une meilleure prise en charge sécurisée tant pour les soignants et pour les bénéficiaires des soins », a dit Sidonie Kinzonzi, directrice générale de l'Hôpital Général Adolphe Sicé à l'ouverture de la formation.

Concevoir et mettre en place les mesures de prévention afin de minimiser le risque de contamination, concevoir et mettre en place un dispositif de détection précoce de cas suspects afin d'en assurer la prise en charge précoce sont, entre autres, des objectifs assignés à ce



Sidonie Kinzonzi

comité dont les principaux axes de travail sont : la sensibilisation, la communication et la formation, la sécurité du personnel soignant et des malades, la mobilisation des ressources et la prise en charge des patients.

Ainsi, pendant quatre jours, différentes thématiques ont été développées à savoir : la pathogénie de la fièvre hémorragique Ebola ; l'épidémiologie et tableau clinique ; les mesures standards de protection tel le port de la tenue de protection et le port de gants ; diagnostic, hygiène hospitalière et environnement ; surveillance épidémiologique ;

surveillance sentinelle.

Le Dr Michel Mankou, chef de service des maladies infectieuses à l'hôpital général Adolphe Sicé a édifié l'assistance sur les principaux caractéristiques de cette maladie à virus Ebola encore appelée fièvre hémorragique à virus Ebola. Ces signes sont : la fatigue, les nausées, les vomissements, l'apparition des tâches rouges sur la peau, la toux avec des saignements de bouche ou du nez. Maladie à infection nosocomiale, il a été recommandé au personnel de se laver régulièrement les mains au savon.

Hervé Brice Mampouya

CIVILISATIONS BANTOUES

34 milliards FCFA pour réhabiliter le centre basé à Libreville

Malgré des budgets déjà consentis pour sa mise en route, le Centre international des civilisations bantoues (Ciciba), basé à Libreville, la capitale gabonaise, est réduite à sa simple expression.

Il y a 30 ans, en 1983 précisément, onze pays dont l'Angola, Centrafrique, Comores, Congo Brazzaville, Gabon, Guinée Équatoriale, République démocratique du Congo, Rwanda, Burundi, Sao Tome et Principe et Zambie fondaient le Ciciba afin de promouvoir le patrimoine culturel des peuples africains au sud de l'Équateur.

Malgré un enthousiasme affiché par les bailleurs de fonds comme l'Union africaine et l'Unesco pour apporter leur contribution à initiative qui s'avérait naissante, le projet bat de l'aile. Le siège qui a coûté à l'État gabonais environ 10 milliards FCFA ressemble aujourd'hui à un vestige. D'ailleurs, selon des informations, des familles entières vivent illégalement dans ce chantier abandonné. L'idée, derrière ce projet, est de faire en sorte que les peuples bantous possèdent un espace de métissage des cultures dans le cadre d'une coopération sous régionale. Il est vrai qu'en parcourant cet espace géographique de près de 150 millions de Bantous, l'une des valeurs

partagés est la richesse linguistiques commune, les traditions et rites.

Certains experts expliquent l'abandon de ce projet par des problèmes financiers. Pendant plusieurs années, le Gabon aurait financé seul le fonctionnement de la structure. Les problèmes de contentieux électoral qu'ont connus plusieurs États ont concouru également à cet état de fait, explique-t-on. Certains estiment que le Ciciba comptait beaucoup dans la vision de l'ancien président Gabonais, Omar Bongo.

Pourtant, le projet a apporté des résultats alléchants. Plus de 10.000 microfiches et documents ont été archivés lors de premières recherches. Aujourd'hui, il faudra penser à la numérisation de ce fond, pensent des experts. Dans ces locaux abandonnés, des œuvres d'arts moisissent dans la poussière, rapportent des médias spécialisés. Un audit réalisé par l'Unesco en 2005 a permis de savoir que 10% seulement des objectifs de l'institution ont été atteints. Depuis cinq ans, les seules activités du Ciciba s'arrêtent à faire l'institution avec sa dizaine de travailleurs. Selon des informations obtenues dans une revue gabonaise, le siège du Ciciba pourrait être réhabilité d'ici peu. Les travaux sont estimés à 34 milliards FCFA selon des études menées par une entreprise chinoise.

Quentin Loubou

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

ÉLECTION À LA FÉCOFOOT

Explications sur les candidatures invalidées

Jacques Gambou, Dieudonné Bénito Amouzoud et Jean Joseph Mouanda Dibala, trois potentiels concurrents de Jean-Michel Mbono à la tête de la Fédération congolaise de football ont vu leur liste à candidatures être invalidée par la Commission électorale. Quelles sont les raisons ? Explications.

Les résultats de l'examen des dossiers de candidatures ont été publiés le 4 septembre au siège de la Fécofoot. Sur les quatre listes, seule celle de Jean Michel Mbono a reçu un avis favorable. Ce qui le rend apte à participer à l'élection du 4 octobre à Owando. Il est ainsi l'unique candidat à sa propre succession. La commission électorale s'est appuyé sur l'article 10 du code électoral pour invalider les dossiers de candidatures des autres postulants. Le contenu de cet article stipule qu'« en cas de retrait de cinq ou plus de candidats après le délai du dépôt des candidatures, la liste est automatiquement invalidée. »

Pour le cas de Jacques Gambou, quatre dossiers seulement ont été déclarés recevables notamment celui de Nelson Ricky, Noël Minga Tchibinda, Georges Boutsanga et Marie Thérèse Mouanou. Les dossiers de Jacques Gambou, Grégoire Louzolo, Lin Gockaba Gokard, Simon Zibé, Then Poponi, Arsène Ewossaka, Prosper Ngambou, Marc Madzou, Marc Madzou, Ngoulou Moutsouka et de Mathias Ndalla ont respectivement été jugés ir-



Les membres de la commission électorale rendant le verdict (Photo Adiac)

recevables. Ces dirigeants n'ont pas reçu l'avis favorable pour attestation et procès verbaux non conformes d'après la commission électorale. D'après les informations recueillies auprès de la Fécofoot, ces personnes se sont présentées comme responsables de Nzété (club de football de Brazzaville de 2ème division) alors qu'ils ne le sont pas. L'article 38 des statuts de la Fécofoot stipule que tout candidat au poste de président doit avoir été actif au moins

4 ans dans le football lors des six dernières années. L'article 33.5 quant à lui stipule que les membres du comité exécutif de la Fécofoot doivent être actifs au moins 3 ans dans le football

lors des 5 dernières années. Le dossier de Simon Batsimba est rejeté pour suspension par la commission de discipline de la Fécofoot.

Dieudonné Benito Amouzoud, le promoteur du Centre d'études et sport La Djiri, était à la tête d'une autre liste. Malheureusement son nom figurait parmi les trois dossiers qui ont été invalidés. Avec lui, Irène Ikounga et Christian Roger Mankélé. Deux de ses éléments se seraient retirés notamment

Vincent Mankélé et Brice Kihouoko alors que dix ont été déclarés recevables. Dans cette liste figuraient Max Toussaint Loemba, David Ngali, Xavier Békalé, Jean Baptiste Mavougou, Jean-Baptiste Okouo-Akaba, Gilbert Ngoumbi, Henri Endzanga, Jean-Baptiste Kibelo, Albert Pobila et Guy Privat Moukana.

Dans la liste de Jean Joseph Mouanda Dibala, l'autre postulant à la présidence, deux dossiers sur quinze ont été acceptés, ceux de Clément Obouo et de Jean Jacques Ndomba ; sept ont été déclarés irrecevables d'après la commission pour attestations non conformes, faux et usage de faux. « Le président signataire, Louyoko-Locko, président du club Ngolozangandou, n'a pas reconnu ces attestations signées par une tierce personne. Pourtant son nom et un autre cachet différent de celui qu'il a utilisé dans sa lettre d'opposition du 28 août. »

De leur côté, Jean Joseph Mouanda Dibala, Michel Patrick Ngamassa, Alain Makosso Della, Gaël Goma Foutou, Patcheli Mambouana, Edmond Milandou et Gustave Loumoumou ont vu leurs attestations remises en cause par le président de Ngolozangandou. Cinq autres dossiers notamment ceux de Régis Claude

Ntalani, Olivier Mombo, Claudin Miakassissa Nzaba, Guy Bouanga et Bernard Pemba sont déclarés irrecevables pour manque de notes de désignation ou de nomination en qualité de membre d'honneur. Celui de Daniel Lambert Osséré a été rejeté pour suspension infligée par la commission de discipline de la Fécofoot le 23 août 2013. Deux dossiers de candidatures individuels au poste de vice-président introduits par Magloire Mabounda et Hyppolite Okondzi Kongolo sont rejetés pour non respect de la procédure électorale. La commission affirme avoir agi en application du règlement. Pour revenir à l'unique candidat Jean-Michel Mbono, il a proposé comme collaborateurs, Jean Guy Blaise Mayolas, premier vice-président, Charles Otendé, deuxième vice-président, Jean Médard Mousodia, troisième vice-président, Serge François Bouka, quatrième vice-président et Jean Paul Fouani, 5e vice-président. Jean Médard Kossa, Gobard Ngami, Boniface Malowa, Magloire Victor Nganguia, Léon Florent Okoula, Lucienne Virginie Mokoko, Zéphirin Mouko (pour la médecine sportive), Benoît Nkokolo (entraîneur) et René Daniel Louzaya (arbitre) assumeront les fonctions de membres.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

Pour une nouvelle gouvernance mondiale

L'aggravation des tensions en Europe de l'Est qui dresse l'Otan contre la Russie, la guerre de religions qui ensanglante le Proche-Orient, la déstabilisation de la zone Sahélo-saharienne qui découle de l'implosion de la Libye, la montée des tensions en Asie du sud qui oppose la Chine et le Japon peuvent-elles déboucher sur un nouveau conflit mondial, ou sont-elles simplement la conséquence inévitable du changement des rapports de force en cours entre les grandes puissances qui, tôt ou tard, débouchera sur un nouvel équilibre planétaire ?

Cette question se trouve désormais au cœur des réflexions stratégiques que mènent les gouvernements, les institutions internationales, mais aussi ce que l'on appelle les « think tanks », c'est-à-dire les centres de réflexion et de recherche sur l'évolution de l'homme et des sociétés humaines qui prospèrent sur les cinq continents. Elle ne reçoit pas dans le moment présent et ne recevra vraisemblablement pas avant longtemps de réponse crédible dans la mesure où l'espèce humaine a démontré tout au long des derniers siècles son inca-

pacité à prévoir les tragédies et les progrès que génère sa propre évolution.

Mais faut-il pour autant mettre sa tête dans le sable comme le font les autruches de la fable et s'abstenir de se projeter en avant au risque de mal interpréter les événements auxquels nous assistons ? Évidemment non dans la mesure où ce sont les idées qui font avancer le monde depuis la nuit des temps et qui, au-delà des tragédies de toute nature qu'engendre la folie humaine, permet à notre espèce de progresser.

Des affrontements qui se dessinent aujourd'hui en différents points du globe peut assurément naître un chaos pire que celui provoqué à deux reprises, au siècle dernier, par l'incapacité des peuples européens à résoudre leurs conflits millénaires autrement que par les armes. Mais peuvent aussi en surgir un nouvel équilibre, une nouvelle forme de gouvernance mondiale, une nouvelle intelligence collective dont l'humanité toute entière tirerait à terme le plus grand profit. D'où cette idée, qui paraîtra saugrenue à beaucoup, que le temps est venu de mobiliser les

énergies dans les zones où le progrès matériel n'a pas encore enfermé les peuples dans des sociétés figées sur elles-mêmes, convaincues, à tort bien entendu, de leur supériorité et incapables par conséquent d'aider à faire évoluer le monde dans le bon sens.

Pour dire les choses de façon encore plus claire, il nous paraît évident que c'est de l'Afrique, de l'Amérique Latine, de l'Asie du sud que peut venir aujourd'hui l'indispensable réforme de la gouvernance mondiale qui mettra fin à l'affrontement, larvé mais terriblement dangereux, des superpuissances. Enfermés comme les gladiateurs romains dans le champ clos que sont devenues les institutions comme le Conseil de sécurité des Nations unies, les « Grands » représentent à peine le tiers de l'humanité ; ils ne peuvent donc pas aider à traduire en actes concrets les aspirations des peuples dits « jeunes », qui sont en réalité tout aussi vieux qu'eux mais qui n'ont pas jusqu'à présent réussi à faire entendre leur voix dans le concert des nations.

Réfléchissant il y a soixante ans sur ce qu'il appelait « le phénomène humain », un Jésuite spécialiste de

l'anthropologie, le Père Teilhard de Chardin, décrit de façon précise comment l'Homme allait franchir dans les décennies suivantes des pas décisifs dans le domaine de la connaissance. Alors que la deuxième guerre mondiale venait tout juste de se terminer, que la guerre froide débutait à peine, que de nouveaux conflits dévastateurs se profilaient à l'horizon, que le matérialisme semblait imposer universellement sa loi d'airain, il s'attacha à démontrer que l'esprit, l'intelligence, la connaissance ont toujours le dernier mot dans l'évolution de l'humanité et que, par conséquent, il importe au plus haut point d'observer, d'analyser, de comparer, de comprendre, de se projeter dans l'avenir même si celui-ci est hautement incertain. Et bien sûr il avait raison comme le prouvèrent les décennies suivantes.

Ce raisonnement, de toute évidence, est plus juste que jamais. Reste à le traduire en actes. Ce ne sera certainement pas facile étant donné la très haute opinion que les « Grands » ont plus que jamais d'eux-mêmes, mais il n'est pas interdit de rêver.

Jean-Paul Pigasse